

SHS regards²⁰



Avril – juin 2008

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

SOMMAIRE

p. 3-5 Promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques : Vers un cours de référence mondial d'éducation à l'éthique • Le projet « ABC » renforce son soutien à l'Afrique • La recherche sur l'embryon humain fait débat dans le monde arabe / **p. 8-13 Orienter la recherche vers l'action au service des populations :** Les sciences sociales contre le SIDA en Afrique • CEDEAO : vers un institut sur l'intégration régionale • Développement social : 2^e Forum régional en Asie du Sud • Extension du projet Diambars • La jeunesse au 1^{er} Forum de l'Alliance des Civilisations / **p. 14-19 Contribuer au dialogue des civilisations et des cultures :** Un séminaire sur le coût de la pauvreté en Jamaïque • Repenser l'Amérique latine • « Danse pour la vie » : un projet du programme pour l'Éducation des enfants en détresse / **p. 28-29 Publications** / **p. 30-31 La tribune des lecteurs** / **p. 32** Lancement d'une coalition internationale des villes contre le racisme • **Agenda**



ENTRETIEN p. 6-7

Sylvie Kayitesi Zaïnabo

« La pauvreté est un déni des droits humains »

MONDIALISATION p. 6-7

Laisser la moitié de l'humanité vivre dans la pauvreté coûte cher et coûtera de plus en plus cher

CULTURE DE LA PAIX p. 14

Une conférence sur la sécurité humaine dans les États arabes

DOSSIER p. 20-27

Zoom sur le Canada

La pauvreté n'est pas une fatalité

« L'homme est le remède de l'homme. » Ce proverbe africain souligne l'exigence morale d'entraide et de solidarité pour combattre les différentes formes d'exclusion et d'injustice. Les milliers de personnes qui ont déferlé le mois dernier dans la rue, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, pour crier leur colère contre la cherté des denrées de première nécessité, en même temps qu'ils font resurgir le spectre de la faim dans le monde, nous invitent à un tel devoir. Ils sont bien la preuve vivante de l'urgence de la lutte à mener contre la pauvreté, si l'on ne veut pas voir la planète s'enliser dans une série de révoltes grosses de tous les dangers.

Aussi est-il important, en cette année de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de se référer à l'article 25 qui stipule que chaque individu a droit à un standard de vie lui permettant d'assurer le minimum vital, tant en termes de santé, d'alimentation que d'éducation. On comprend alors que la pauvreté, causant un nombre de morts équivalent chaque semaine à celui occasionné par le tsunami de décembre 2004, puisse être considérée comme un déni du droit humain le plus fondamental, celui de la vie. Lutter contre la pauvreté nous amène donc à militer contre tous les actes attentatoires à la dignité humaine. Il est temps, comme y invite José Saramago, Prix Nobel de littérature portugais, de mettre en œuvre une « justice globale » susceptible de faire en sorte qu'il n'y ait « plus un seul être humain mourant de faim et de toutes ces maladies guérissables pour les uns, mais pas pour les autres. »

Pour sûr, la pauvreté est loin d'être une fatalité, comme le prouvent les expériences de l'Europe, la Corée du Sud, la Chine, qui viennent ainsi rappeler que la corruption, le niveau d'éducation, les conditions de santé, les termes de l'échange, l'accès aux marchés et les conditions de migrations constituent des facteurs de pauvreté ou de développement, et qu'il est possible d'en venir à bout en mettant le système économique au service des populations les plus démunies.

Il est souhaitable, comme s'y efforce l'UNESCO, de donner à la mondialisation un visage humain en agissant notamment au niveau des leviers que constituent les investissements, les réformes et politiques nationales et internationales. C'est ainsi par exemple que le Secteur des sciences sociales et humaines, par le biais de son Programme pour la gestion des transformations sociales (MOST), apporte aux États membres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), un soutien pour relire et négocier les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), à la lumière des droits humains.

Notre objectif principal est en effet de « mettre la science au service de la lutte contre la pauvreté, de faire en sorte qu'elle soit au service de la paix. »

Soixante ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il faut œuvrer à intégrer tous les habitants de cette planète dans l'Humanité. Celle qui se définit par la jouissance et l'exercice de droits innés et inaliénables. ¶

« 60 ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il faut œuvrer à intégrer tous les habitants de cette planète dans l'Humanité. »



Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines



Afin de protéger l'environnement, *shs regards* est imprimé sur du papier à 80% recyclé.

shs regards est le nouveau nom de la *shs Newsletter*. Ce bulletin d'information trimestriel présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible en anglais, en russe et en espagnol sous forme électronique (www.unesco.org/shs). Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de *shs regards* » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article. © UNESCO, 2008. ISSN 1819-9704.

Directeur de publication : Pierre Sané. **Rédactrice en chef :** Cathy Bruno-Capvert. **Comité de rédaction :** Mimouna Abderrahmane, Khaled Abu-Hijleh, Élise Auvachez, Caroline Bacquet, Kristina Balalovska, Coraline Bardinat, Diana Body-Lawson, Loudette Corcellut, John Crowley, Flavia Cruz Moreira, Irakli Khodeli, Vincent Maugis, Antoine Pécoud, Carmel Rochet, NFaly « Vieux » Savané, Alexander Schischlik, Petra van Vucht Tjissen, Pauline Tousnakhoff.

Conception graphique et réalisation : Atelier Takavoïr + Anne Drezner. **Illustration :** Atelier Takavoïr. **Impression :** OTT imprimeurs, 2008.

ENSEIGNEMENT

Vers un cours de référence mondial pour l'éducation à l'éthique

L'UNESCO invite des étudiants en médecine et sciences de la vie à participer à un projet novateur dans le cadre de son programme pour la promotion de l'enseignement de l'éthique à travers le monde. Ils étudieront les principes fondamentaux et les implications des différents articles de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme. Les résultats de cette expérience aideront l'UNESCO à finaliser un cours de bioéthique de référence.

Du 21 au 25 avril 2008, des étudiants philippins en médecine et sciences de la vie devaient participer à un exercice de dissection d'un genre unique. Sous leurs microscopes : ni grenouille, ni souris à examiner, mais la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.

Organisé par l'Université des Philippines, à Quezon City, cet atelier de formation devait leur permettre d'explorer les principes fondamentaux de cette Déclaration et leurs implications dans le cadre de scénarios réels qu'ils rencontreront probablement au cours de leurs carrières professionnelles. Au programme : études de cas, discussions et conférences plénières sur les différents articles du texte adopté à l'unanimité de la Conférence générale de l'UNESCO, en 2005.

Outre le gain de connaissances sur les questions éthiques communément rencontrées dans le cadre clinique, cette formation devait leur offrir des crédits universitaires comptabilisés dans le cadre de leurs études. Sans doute leur offrira-t-elle aussi la fierté d'avoir contribué à un projet-pilote. Les résultats de cet atelier devraient, en effet, aider à finaliser une proposition de formation de base à la bioéthique susceptible de servir de référence, dans toutes les régions du monde, car suffisamment flexible pour ne pas imposer un modèle particulier et pour refléter, au contraire, la diversité des situations.

Développée dans le cadre du programme pour l'enseignement de l'éthique, mis en œuvre par l'UNESCO depuis 2004, cette proposition sera débattue lors d'une réunion d'un comité *ad hoc* sur l'enseignement de l'éthique prévue au siège de l'UNESCO, les 4 et 5 juin 2008. Quelques jours plus tard – dans le cadre du même programme –, une réunion régionale d'experts se tiendra au Maroc et sera l'occasion d'étudier les différents programmes d'enseignement de l'éthique existants à ce jour en Algérie, au Liban, au Maroc, en Mauritanie, en Tunisie et en Syrie.

« La Santé ne dépend pas uniquement des progrès de la recherche scientifique et technologique, mais également de facteurs psychosociaux et culturels. »

Préambule de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, 2005.



© J. Mallard / B.I.T.

Les étudiants en médecine seront invités à réfléchir aux implications de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.

Après une série de réunions qui ont déjà eu lieu à Istanbul, Budapest, Moscou, Split, Téhéran et Muscat, la rencontre organisée, les 16 et 17 juin 2008, avec la Commission marocaine pour l'UNESCO, sera, en

outre, l'occasion de faciliter la mise en place d'un réseau d'experts désireux de renforcer mutuellement les capacités de leurs pays, à travers le partage de connaissances et d'informations. Elle offrira également l'opportunité de planifier les futures activités et modalités de coopération de ce réseau, telles que le pilotage du cours de bioéthique de référence qui pourrait voir le jour.

Au total, elle viendra étoffer la cartographie mondiale des activités et des programmes d'enseignement à l'éthique existants aujourd'hui à travers la planète,

que l'UNESCO s'emploie à dresser, tout en encourageant, partout, l'établissement de réseaux de promotion de l'enseignement de l'éthique, avec la collaboration active d'experts nationaux en éthique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Henk Tenhave, h.tenhave@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 14
www.unesco.org/shs/fr/ethics

COMITÉS NATIONAUX DE BIOÉTHIQUE

Le projet « ABC » renforce son soutien à l'Afrique

Trois ans après l'adoption, par les États membres de l'UNESCO, de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, le nombre de pays manifestant leur désir de mettre en place des comités nationaux de bioéthique ne cesse de croître.

Afin d'aider ceux qui le souhaitent dans la création et le développement de ces mécanismes indispensables pour apporter expertise et conseils aux décideurs politiques sur l'éthique des sciences, et plus particulièrement sur la bioéthique, l'UNESCO a mis en place, en 2006, un programme de soutien technique à ses États membres.

Surnommé « ABC » – pour *Assisting Bioethics Committees* –, ce dispositif verra se multiplier, en 2008, les missions d'exploration et les ateliers de formation en Afrique, région du monde qui demeure la priorité mondiale de l'UNESCO.

Sur ce continent résolument tourné vers le développement scientifique et technologique, des missions d'exploration technique ont déjà été entreprises au Gabon, au Ghana, à l'île Maurice, à Madagascar, au Malawi et au Togo.

Elles ont permis la création de comités nationaux de bioéthique à Madagascar et au



© Ann Vitale / Banque mondiale

L'UNESCO multipliera les missions en Afrique pour aider au développement de Comités nationaux de bioéthique

Togo en 2007, et à l'île Maurice en mars 2008. D'autres structures de ce type devraient être prochainement inaugurées au Malawi, au Ghana et au Gabon.

Tout en continuant de travailler en collaboration étroite avec ces pays durant les 3 prochaines années afin de les aider à renforcer les capacités de ces structures naissantes, le projet « ABC » conduira, en 2008, des missions similaires dans d'autres pays d'Afrique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Jan Helge Solbakk, jh.solbakk@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 49 94

Le clonage humain sur les plans de travail du CIB

Le bureau du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB) a finalisé le programme de travail du CIB pour 2008-2009. Constituant un véritable forum international de promotion de réflexion sur la bioéthique, ce dernier continuera, ainsi, dans les deux prochaines années, de contribuer à la promotion et la

dissémination de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme de l'UNESCO. Dans cette perspective, il concentrera son travail sur les deux principes fondamentaux contenus dans ce texte que sont la responsabilité sociale en matière de santé ainsi que le respect de la vulnérabilité humaine et de

l'intégrité personnelle. Le CIB examinera également le récent rapport de l'Université des Nations Unies intitulé : « La reproduction par le clonage humain est-elle inévitable ? Les options futures pour la gouvernance des Nations Unies », afin d'explorer les besoins et les possibilités d'une prise d'initiative internationale dans ce domaine et

soumettra son analyse au Directeur général de l'UNESCO avant la fin du biennium. La date de sa 15^e session ordinaire a par ailleurs d'ores et déjà été fixée. Elle se tiendra du 27 au 28 octobre 2008 au siège de l'UNESCO, à Paris. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Sabina Colombo,
s.colombo@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 38 03

Réunion sur la recherche pharmaceutique à Damas

En coopération avec le ministère de l'Éducation supérieure et le Conseil suprême des sciences de Syrie, le bureau de l'UNESCO au Caire devrait organiser une réunion sur « La recherche pharmaceutique et l'éthique », à Damas (Syrie), en juillet 2008. Le but de cette réunion est de sensibiliser à l'éthique de la recherche pharmaceutique les juristes, éthiciens et chercheurs en industries pharmaceutiques, exerçant notamment dans les États arabes. Depuis l'adoption de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines, adoptée, en 2003, par la Conférence générale de l'UNESCO, le monde s'est en effet doté d'un cadre éthique sur l'utilisation d'échantillons ou de tissus génétiques qui est encore loin d'être pris en compte partout.

La recherche pharmaceutique représente, pourtant, un domaine où ces principes sont indispensables pour s'assurer que l'extension de la recherche sur les données génétiques humaines ne viole pas les droits humains et la dignité humaine, spécialement dans les pays en développement où la pauvreté rend une large partie de la population particulièrement vulnérable aux dangers de l'expérimentation d'une recherche non-éthique. À travers des réunions similaires, l'UNESCO espère faire avancer la connaissance de ces principes éthiques tant parmi les experts et scientifiques concernés qu'auprès du grand public. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Orio Ikebe,
o.ikebe@unesco.org,
tél. : +202 2794 5599 Ext 151

OUTILS

Dans le cadre d'un projet sur la bioéthique et les médias conduit conjointement par l'Union russe des journalistes et le Comité de bioéthique de la Fédération de Russie, un manuel à destination de la presse vient d'être publié par le bureau de l'UNESCO à Moscou. S'appuyant sur les normes déontologiques



des journalistes et la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, cet ouvrage recommande quelques principes à suivre dans le traitement médiatique des sujets liés à la bioéthique. ¶

Pour télécharger ce document :
www.unesco.ru

La recherche sur l'embryon humain fait débat dans le monde arabe

Soulevant des questions liées au commencement de la vie, la recherche sur l'embryon humain est un sujet délicat qui a été mis en débat au Caire (Égypte), à l'occasion d'une conférence organisée par l'UNESCO où une enquête portant sur les réglementations en vigueur dans 16 États arabes a été rendue publique.

Une réunion d'experts sur les questions éthiques et juridiques de la recherche sur l'embryon humain a été organisée, du 12 au 14 février 2008, par le bureau de l'UNESCO au Caire, en collaboration avec le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour les pays de l'Est méditerranéen et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture.

À cette occasion, 20 experts du monde arabe et 5 experts internationaux se sont rassemblés, dans la capitale égyptienne, pour échanger des informations sur les réglementations existantes et, tenter, ainsi, de palier au déficit de connaissances sur ce sujet et d'en promouvoir une approche harmonieuse dans la région.

Soulevant des questions liées au commencement de la vie, la recherche sur l'embryon humain est, en effet, un sujet délicat, qui touche profondément les valeurs culturelles et religieuses de chaque société. Pour cette raison, les gouvernements s'efforcent d'équilibrer les ambitions scientifiques et les points de vue religieux, philosophiques, culturels et sociaux, par des mesures réglementaires. Dans le monde arabe, l'enseignement islamique joue, par ailleurs, un rôle significatif dans la modélisation d'une approche éthique de ce type de recherche.

Rejet du clonage humain

Reste que les approches sont encore nombreuses, comme en attestent les résultats d'une étude sur les réglementations nationales en matière de bioéthique, intégrant la recherche sur les embryons humains et le clonage humain, rendue publique à l'occasion de cette rencontre.

L'enquête, menée à l'initiative de l'UNESCO dans 16 États arabes, révèle en effet une disparité des dispositions juridiques des pays de la région mais aussi un consensus général pour rejeter la perspective du clonage humain, la création d'embryons humains pour la recherche et l'exploitation commerciale de ce type d'embryons.

Lors du débat qui a suivi sa présentation, une diversité de points de vue s'est exprimée. Si les experts en religion et en droit islamique ont confirmé que la tradition islamique ne s'oppose pas catégoriquement à la recherche sur les embryons humains, des différences existent entre les opinions des experts et les pratiques légales sur un grand nombre de questions, notamment sur la source acceptable des embryons donnés pour la recherche ou à but reproductif.



© Jérôme Chain / CNRS

Un chercheur de CNRS (France) examine des cellules souches embryonnaires humaines.

Nouvelle réunion en 2009

À l'issue de la réunion, les participants ont adopté une série de recommandations encourageant les pays à identifier les pratiques de recherche qui soulèvent des questions éthiques et à intervenir dans ces domaines, y compris par la mise en place de systèmes d'autorisation et de surveillance.

Tous ont souhaité qu'une autre réunion soit convoquée, dès 2009, avec les mêmes partenaires et tous les acteurs régionaux, afin d'évaluer la mise en oeuvre des recommandations et établir des politiques régionales efficaces. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Orio Ikebe, o.ikebe@unesco.org, tel. : +202 2794 5599 Ext 151

APPEL À CONTRIBUTIONS

À l'occasion du 1^{er} Forum de la région Arabe et de l'Est méditerranéen sur la bioéthique dans la recherche, qui se tiendra au Caire (Égypte), du 12 au 14 août 2008, un appel à contributions est

lancé par le bureau de l'UNESCO au Caire, l'Organisation mondiale de la santé pour les pays de l'Est méditerranéen (OMS/EMRO), l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences

et la culture (isesco) et l'Université de Maryland (États-Unis). Les propositions sont à envoyer avant le 15 mai 2008. ¶

Pour plus d'informations :
www.emro.who.int/rpc

Sylvie Kayitesi Zaïnabo : « La pauvreté est un déni des droits humains »

Ancienne ministre de la Fonction publique et du Travail du Rwanda, Sylvie Kayitesi Zaïnabo, présidente de la Commission rwandaise des droits de la personne, a été élue à la tête du Réseau des Institutions nationales africaines des droits humains, en 2007.

Elle aborde, dans cet entretien, la question des droits humains en Afrique et la situation des réfugiés et des déplacés victimes des conflits internes qui minent le continent et installent les populations dans une précarité qui les empêchent de vivre en harmonie et en paix. Sylvie Kayitesi Zaïnabo invite par ailleurs à lutter contre la pauvreté perçue comme un déni des droits humains, afin de permettre aux plus démunis d'avoir accès à la nourriture, au logement décent, à l'éducation et à la santé.

Les Institutions nationales des droits humains occupent une place particulière dans le réseau mondial des organisations chargées de promouvoir ces droits. Que représentent-elles et comment fonctionnent-elles en Afrique ?

Les Institutions nationales des droits humains occupent effectivement une place particulière dans le réseau mondial des organisations en charge de promouvoir les droits de l'homme. En tant qu'institutions étatiques, elles constituent de véritables passerelles entre la société civile et les gouvernements.

La création de ce type d'instances, dans chaque pays, s'est d'ailleurs faite sous l'orientation des « Principes de Paris » tels qu'ils ont été établis par la résolution n°1992/54 de la Commission des Nations Unies, elle-même confirmée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution n°48/134 du 20 octobre 1993.

Selon ces principes, une Institution nationale est investie des compétences de protection et de promotion des droits humains et se doit aussi d'être indépendante des gouvernements en place pour être efficace.

Notons que jusqu'en 2007, sur 53 pays africains, on ne comptait des Institutions nationales des droits humains que dans 32 pays seulement. Parmi elles, certaines sont en conformité avec les « Principes de Paris » et d'autres ne le sont pas encore. Celles d'entre elles qui se trouvent à l'étape naissante de leur développement rencontrent, par ailleurs, des difficultés, ayant à faire face à plusieurs défis dans la mesure où elles cherchent non seulement à gagner la confiance des populations, mais aussi à être plus efficaces par rapport aux autres organisations de défense des droits de l'homme.

Quel est le rôle du Réseau africain des Institutions nationales des droits humains que vous présidez depuis 2007 ?

Ce réseau a été créé, en 1996, juste après l'adoption des « Principes de Paris », pendant une période caractérisée par la mise en place de plusieurs structures de ce type dans différents pays africains. Il a pour vocation de soutenir l'établissement et le renforcement des Institutions nationales des droits humains sur tout le continent et vise à améliorer le travail de chacune d'entre elles au niveau de son pays. Le fait d'être en réseau permet par ailleurs d'assurer une plus grande visibilité des institutions africaines au niveau international.

Mais cela fait peu de temps qu'il se nomme ainsi. À l'origine, cette organisation de coordination et de promotion avait pris l'appellation de « Comité de coordination des Institutions nationales africaines ». C'est seulement l'année dernière, en octobre 2007, qu'elle a changé de nom pour se transformer en « Réseau », à la suite d'une assemblée générale, qui s'est tenue en marge de la 6^e Conférence des Institutions nationales des droits humains en Afrique.

Présidente du Comité des droits de l'homme du Rwanda, êtes-vous la 1^{re} femme élue à la tête de cette organisation ?

Non. Plusieurs autres femmes l'ont été avant. Depuis sa création, cette organisation a ainsi été présidée par la présidente de la Commission ougandaise des droits de l'homme, puis par la Secrétaire exécutive de la Commission des droits de l'homme du Nigeria, en remplacement du président de cette Commission. ➡

« Les Institutions nationales des droits humains occupent une place particulière dans le réseau mondial des organisations en charge des droits de l'homme.

En tant qu'institutions étatiques, elles constituent de véritables passerelles entre la société civile et les gouvernements. »



S.D.R.



Sylvie Kayitesi Zaïnabo

Née en mai 1962, Sylvie Kayitesi Zaïnabo est titulaire d'une licence en droit de l'Université nationale du Rwanda.

Très engagée en faveur des droits des femmes et de l'enfant dans son pays, elle fut *Associate Protection Officer* au Haut Commissariat pour les Réfugiés de 1996 à 1999, date à laquelle elle fut nommée Secrétaire d'État au ministère des Terres, de la Réinstallation et de la Protection de l'Environnement, puis ministre de la Fonction Publique et du Travail du Rwanda. ¶

↳ **Comment votre réseau s'organise-t-il pour apporter aide et assistance aux 12 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuient les zones de conflits en Afrique, conférant au continent un triste record avec près de la moitié du nombre total de personnes déplacées dans le monde ?**

Le Réseau a une claire perception du problème des déplacés dans le monde et plus particulièrement en Afrique. La preuve en est l'organisation de la 6^e conférence des Institutions nationales africaines des droits de l'homme qui avait pour but de renforcer le rôle des Institutions nationales en matière de protection des réfugiés, des personnes déplacées dans leurs propres pays et des apatrides. La conférence a été l'occasion de définir des stratégies en vue d'une meilleure prise en charge de ce groupe de population vulnérable. Les institutions membres du Réseau se sont résolues à apporter assistance aux personnes déplacées dans leur propre pays à travers leurs activités de protection.

« Outre la question des réfugiés et des déplacés, l'Afrique doit faire face à beaucoup d'autres défis qui affectent la jouissance de leurs droits par les populations. »

Outre la question des réfugiés, quels sont les principaux défis auxquels l'Afrique doit faire face en termes de droits humains ?

Outre la question des réfugiés et des déplacés dans leurs propres pays, qui résulte des conflits internes, l'Afrique doit faire face à beaucoup d'autres défis qui affectent la jouissance effective de leurs droits par les populations. Il s'agit notamment de la pauvreté qui est d'ailleurs perçue comme un déni des droits humains. Le pauvre est en effet démuné de ressources pour accéder aux denrées alimentaires, au logement décent, à l'éducation, aux soins de santé.

Le renforcement des droits des femmes est aussi un autre enjeu essentiel qui doit être relevé. Le rôle des femmes dans la reconstruction des pays en post-conflit et dans le développement socio-économique de leurs pays est en effet crucial.

La réforme du système des Nations Unies modifie-t-elle vos relations avec des partenaires comme l'UNESCO ?

Le Réseau africain des Institutions nationales des droits humains devient de plus en plus visible dans les instances internationales grâce à sa présence au sein du Bureau du Comité international de coordination pour la promotion et la protection des droits humains et à son Secrétariat permanent qui lui permet de mettre en scène ses activités sur le plan international, grâce, entre autres, à l'organisation de nombreuses conférences internationales.

Aujourd'hui, nous collaborons ainsi avec d'autres institutions nationales à travers le monde, mais également avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, le Comité international de coordination pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CIC), la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Communauté des pays de l'Afrique de l'Est et encore bien d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Quant aux relations avec l'UNESCO, nous sommes très désireux de les renforcer davantage, spécialement dans le cadre du programme d'éducation aux droits de l'homme car nous sommes convaincus que les institutions nationales des droits humains sont des partenaires stratégiques pour la mise en application de ce programme. ¶

Propos recueillis par Nfaly « Vieux » Savané

RECHERCHE

Les sciences sociales pour lutter contre le SIDA en Afrique

Un colloque organisé, fin mars 2008, à Benoni (Afrique du Sud), par le Conseil de recherche en sciences humaines d'Afrique du Sud et le Comité sud-africain de liaison du programme MOST, a mis en lumière l'importance de mettre la recherche en sciences sociales au service de la lutte contre la pandémie du SIDA.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, sur les 33,2 millions de personnes infectées par le virus du SIDA dans le monde en 2007, 22,5 millions vivaient en Afrique subsaharienne, parmi lesquelles 61 % de femmes.

À eux seuls ces chiffres suffisent à dénoncer nombre d'injustices dont sont victimes les populations des pays africains, dont l'inégalité d'accès à l'information, à la santé, et aux progrès scientifiques. Ils disent aussi l'urgence de mettre en œuvre des politiques de santé publique et d'accompagnement social particulièrement informées afin d'être en mesure d'enrayer la pandémie.

Face au VIH-SIDA, rapprocher les résultats de la recherche en sciences sociales des sphères de la décision politique est, en effet, tout aussi essentiel que de faciliter l'accès aux traitements des plus démunis. Mais comment faire mieux et plus vite ?

Afin de trouver des éléments de réponses, le Conseil de recherche en sciences humaines d'Afrique du Sud et le Comité sud-africain de liaison du programme pour la gestion des transformations sociales de l'UNESCO (MOST) ont réuni, du 26 au 27 mars 2008, à Benoni (Afrique du sud), chercheurs, décideurs politiques et représentants de la société civile.

Deux outils majeurs

Cette rencontre a permis de réfléchir sur l'importance des résultats de la recherche en sciences sociales et la meilleure façon de traduire ces résultats en politiques et en pratiques. Il y a été question de partage d'expériences, du rôle joué par les *think tanks* et des systèmes de médecine traditionnels.

Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, y a présenté le double défi posé, selon lui, par la pandémie du SIDA : rendre accessibles les résultats des recherches existants et établir des partenariats appropriés. Mettre la recherche au service de l'action publique pour faciliter l'accès des décideurs aux informations et recommandations des scientifiques est, en effet, l'une des priorités de l'UNESCO qui s'efforce, depuis sa création, de favoriser l'échange et la coopération entre les mondes scientifiques et politiques, à travers, notamment, deux outils majeurs.

Fondée par l'Organisation en 1949, la *Revue internationale des sciences sociales* (RISS) fut ainsi la première revue de vulgarisation scientifique rassemblant les résultats des recherches produites à



© Trevor Samson / Banque mondiale

L'Afrique subsaharienne compterait 22,5 millions de séropositifs, parmi lesquels 61 % de femmes.

travers le monde dans des disciplines différentes. Aujourd'hui encore, elle propose un forum de réflexion et de discussions informées à travers différents articles écrits par des membres éminents de la communauté scientifique internationale. Depuis novembre 2007, un deuxième outil a été créé : le serveur web du programme MOST, véritable base de données en ligne permettant d'accéder aux résultats d'une multitude d'études internationales menées en sciences sociales et humaines. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Germán Solinis, g.solinis@unesco.org, tél. +33 1 45 68 38 37



Mis en ligne au lendemain de la 34^e Conférence générale de l'UNESCO qui a réaffirmé l'importance de créer les conditions d'un véritable dialogue entre scientifiques, décideurs politiques et acteurs de la société civile, le serveur développé sous l'égide du MOST offre un accès

gratuit et personnalisé à du matériel pertinent pour la formulation de politiques publiques (études de cas) concernant un lieu (ville, pays, région) et/ou une thématique liée aux transformations sociales (urbanisation, phénomènes migratoires, droits humains, développement

durable, etc). Cet outil sera progressivement alimenté par les recherches produites à travers le monde, notamment, grâce au réseau des Chaires UNESCO en sciences sociales et humaines. ¶

Pour accéder au serveur : www.unesco.org/shs/fr/most

L'UNESCO au 3^e Forum Espacio Vanguardia Latina

L'UNESCO participera à la 3^e édition du Forum Espacio Vanguardia Latina qui se tiendra au siège de la Banque Interaméricaine du Développement (BID), à Washington D.C. (États-Unis), du 29 avril au 2 mai 2008. Organisée par l'association Espacio de Victulacion, qui soutient des projets étudiants visant à « Repenser les Amériques » afin de contribuer à la transformation de l'Amérique ibérique en une société inclusive aux valeurs humanistes, cette rencontre annuelle réunira 150 des plus brillants étudiants latino-américains d'Amérique latine et des États-Unis. À cette occasion, ils pourront échanger avec des membres de la communauté académique, des décideurs politiques et des acteurs sociaux sur l'influence latino-américaine aux États-Unis sur les perspectives pour l'Amérique latine, ou encore sur le thème : « Le pouvoir d'un

hémisphère jeune : initiatives, réseaux et propositions pour catalyser le changement dans les Amériques ». Lors de ce forum, ils seront notamment invités à établir une proposition de lignes d'action concrètes et réalisables. Cette rencontre vise, en effet, à offrir un espace de rencontres pour le partage d'idées entre la jeunesse des Amériques, mais également à favoriser le développement de réseaux et d'initiatives communes. Première agence des Nations Unies à développer des programmes spécifiques pour les jeunes, l'UNESCO contribue à son succès, depuis 2006, en facilitant notamment l'identification des jeunes participants, à travers les Commissions nationales pour l'UNESCO des pays concernés. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Elise Auvachez**, e.auvachez@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 09 49

CEDEAO : vers un institut sur l'intégration régionale

La série d'ateliers organisés, depuis 2005, sous l'égide du programme MOST de l'UNESCO, sur le thème « Les États-Nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest », est arrivée à son terme, avec la tenue du 15^e et dernier séminaire national, fin février, à Lagos (Nigeria). Sans attendre la conférence régionale qui devrait faire la synthèse de ce projet, un autre est d'ores et déjà sur les rails : le chantier de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest...

Approuvé à l'unanimité par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 18 janvier 2008, à Ouagadougou (Burkina Faso), le projet de création d'un Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO) devrait être prochainement soumis à l'adoption du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Ce projet répond à un besoin qui n'a cessé de s'exprimer lors d'une série de séminaires organisés, entre 2005 et 2008, dans les 15 pays de la CEDEAO sous l'égide du programme MOST de l'UNESCO : le besoin de regrouper les multiples travaux de recherche et les réseaux multidisciplinaires sur l'intégration régionale, afin d'améliorer la connaissance mutuelle entre les pays de la sous-région et aider à mieux mesurer les potentialités et les obstacles à leur coopération.

Au-delà de l'exigence de mise en commun des savoirs, l'IAO a principalement pour objectif de répondre à une autre exigence : celle de permettre aux décideurs de procéder à des choix stratégiques qui favorisent la croissance économique, la protection des droits humains et la sécurité humaine, grâce à des données factuelles et des analyses produites par les plus éminents spécialistes.

À travers lui, c'est donc de l'accélération du développement social, économique et culturel de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, au bénéfice de toutes les populations, dont il s'agit.

Depuis le Cap-Vert, qui s'est proposé d'accueillir le siège de cet institut et d'en garantir la liberté et l'autonomie de fonctionnement – en collaboration avec la CEDEAO et des organismes tels que Ecobank, Trust Africa ou le CRDI –, l'IAO devrait ainsi renforcer le dialogue entre les chercheurs, les décideurs politiques et la diversité des acteurs du secteur privé et de la société civile.

Il bénéficie déjà d'un Comité de pilotage, constitué le 29 février 2008 à Lagos (Nigeria), en marge du 15^e et dernier séminaire national chargé d'explorer « Les États-nations face au défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ». Ce Comité de pilotage devrait, dès 2008, ouvrir le chantier de l'IAO en établissant une feuille de route pour le démarrage des activités de l'institut, en approuvant les activités préliminaires de recherche, de consultation et de communication, en élaborant des stratégies relatives à la recherche de fonds extra-budgétaires, et en informant les gouvernements, les communautés scientifiques et les partenaires de l'intégration régionale sur l'avancement de la mise en place de l'institut. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Boubacar Barry**, bbarry@orange.sn, tél. : +221 33 824 93 01

OUTILS

Quatre des ouvrages restituant les actes des séminaires qui se sont tenus dans les 15 États membres de la CEDEAO sur « Les États-Nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest » sont disponibles aux éditions Karthala et peuvent être commandés directement sur leur

site internet, dans leur version imprimée ou électronique. Il s'agit de ceux consacrés aux cas du Bénin, du Mali, du Niger et du Sénégal. Très prochainement devraient paraître ceux relatifs aux séminaires du Ghana, de la Guinée-Bissau, de la Guinée-Conakry et du Togo. ¶
Site web : <http://www.karthala.com>



© Félix Cortés-Scholar / Télévis

MOST

Développement social : le 2^e Forum

Les ministres du Développement social d'Asie du Sud ont participé au 2^e Forum régional organisé dans le cadre du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), les 5 et 6 mars 2008, à New Delhi (Inde).

Après une première rencontre à Bhurban (Pakistan) en 2006, les ministres du Développement social d'Asie du Sud se sont retrouvés, à Vigyan Bhawan, New Delhi (Inde), les 5 et 6 mars 2008, pour un deuxième Forum co-organisé, dans le cadre des activités du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), par le ministère du Développement des Ressources Humaines (MHRD), la Commission indienne pour l'UNESCO et le Conseil indien de recherche en sciences sociales (ICSSR).

Ministres et responsables administratifs d'Afghanistan, du Bhoutan, des Maldives, du Népal, du Pakistan, du Sri Lanka et d'Afrique du Sud se sont ainsi réunis en présence du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, Pierre Sané, et du Professeur T.C.A. Anant, représentant l'ICSSR. Ensemble, ils ont partagé leurs expériences et réflexions autour de quatre sessions principales sur :

- Transparence, droit à l'information et développement social ;
- Introduction aux liens entre recherche en sciences sociales et formulation de politiques ;
- De la recherche à la politique : itinéraire d'une législation indienne ;
- La loi sur le droit à l'information et le Forum régional des ministres du Développement social : perspectives futures.

Après avoir salué les efforts de l'UNESCO pour institutionnaliser ce mécanisme de partage des meilleures pratiques, et faciliter ainsi le développement social, les participants ont, tour à tour, insisté sur la nécessité de lier recherche et processus de prise de décision politique pour créer une solidarité sociale.

Un objectif commun

Zola Skweyiya, ministre du Développement social d'Afrique du Sud et Président du programme MOST, a ainsi exposé le rôle crucial que peut jouer le Forum régional en tant que pierre angulaire du développement social dans la région, et souligné l'importance de la mise en réseau de la recherche au niveau international.

L'objectif du programme MOST de l'UNESCO consiste précisément à réduire le fossé critique entre sciences sociales et politiques, en apportant une dimension scientifique aux préoccupations d'ordre politique et un sens politique aux savoirs produits par les sciences sociales. Pour Pierre Sané, en effet, « la recherche et la décision politique doivent impérativement fonction-



Arjun Singh, le ministre du Développement et des Ressources humaines de l'Inde, à la tribune du Forum.

ner comme un véritable tandem, qui transportent nos sociétés vers le progrès, grâce à une mécanique infatigable : la solidarité sociale. » Selon lui, les États peuvent intervenir efficacement pour promouvoir une meilleure santé publique, cibler les bénéfices sociaux et aborder les problèmes de pauvreté et d'inégalités avec leurs connaissances des réalités socio-économiques de leurs pays.

Arjun Singh, ministre du Développement des Ressources humaines de l'Inde, a précisé que dans le cadre de l'Association Sud-

« Il faut renforcer la coopération entre pays dans la recherche en sciences sociales à travers : l'échange de bonnes pratiques, de scientifiques et d'informations, la coopération horizontale dans le cadre de projets établissant des réseaux d'institutions de recherche en sciences sociales. »

Déclaration de New Delhi, 2008.

Asiatique pour la Coopération Régionale (ASACR), où les pays partagent une histoire, un héritage culturel et des défis communs, des efforts de coopération seront nécessaires afin de donner pouvoir et responsabilité aux individus. Selon lui, « le futur appartient à l'Asie du Sud » et il est nécessaire de rendre le développement social plus inclusif. Wasil Noor Mohmand, ministre adjoint du Travail et des Affaires sociales, des Martyrs et des Handicapés de l'Afghanistan, qui participait pour la première fois au Forum, tout en jugeant la situation de son pays « transitoire », a présenté les politiques mises en œuvre pour créer des emplois, éradiquer la pauvreté, familiariser les jeunes avec les technologies, etc.

Lyonpo Thinley Gyamtsho, ministre de l'Éducation du Bhoutan, pays sur le point de célébrer le centenaire de la dynastie Wangchuck et qui organise pour la première fois des élections basées sur le système de démocratie parlementaire, a proposé de créer un « produit national du bonheur » pour mettre en valeur le

© UNESCO New Delhi

régional en Asie du Sud

↳ développement social de tous les peuples. Rasheeda Ali, ministre adjoint de la Planification et du Développement national des Maldives, a, pour sa part, rappelé que des médias dynamiques, une société civile en expansion, associés à des efforts gouvernementaux, permettent d'aborder le développement en prenant en compte mobilisation sociale, développement communautaire et développement de ressources humaines.

L'autorité pour tous

Le ministre du Sri Lanka a identifié la sécurité humaine comme une priorité pour la région et appelé à une participation active dans la gouvernance afin de garantir le développement social. La présentation du Népal était, quant à elle, centrée sur la loi sur le droit à l'information, pierre angulaire de la réalisation des transformations démocratiques. Enfin, Shahid Malik, représentant du Pakistan, a estimé que la recherche, qui permet le développement d'indicateurs et de données sur les questions sociales ayant un impact sur les politiques nationales, est un élément important du développement social. L'Ordonnance de 2002 sur la liberté d'information a été la solution du Pakistan pour favoriser un fonctionnement transparent du gouvernement.

Sur la question du droit à l'information, les intervenants indiens ont présenté le mouvement qui a conduit à la formulation en Inde de la loi « èvènement » sur le droit à l'information (RTI) adoptée en

2005. Aruna Roy, lauréate du prix Magasay, et Shekhar Singh, membre fondateur de la campagne nationale pour le droit d'accès des individus à l'information, ont insisté sur le caractère inaliénable du droit à l'information, droit humain fondamental qui « autonomise les populations du pays, même celles vivant à la limite de la survie et de l'espoir ».

« Il faut promouvoir et faciliter l'adoption de législations conférant le droit à chaque citoyen d'obtenir les informations détenues par les gouvernements et autorités publiques pour éliminer les pratiques arbitraires et corrompues et améliorer la gouvernance régionale, nationale et locale. »

Déclaration de New Delhi, 2008.

Le président de la Commission de l'information de l'Inde, Wajahat Habibullah, a présenté cette loi et analysé la façon dont le régime qu'elle a instauré a évolué en un mécanisme de régularisation des réclamations utilisé pour lutter contre la corruption. Il a également rappelé que « une vraie démocratie requiert des citoyens informés et la transparence dans la diffusion de l'information est vitale pour son fonctionnement efficace ». Selon lui, l'essence de la loi RTI se trouvait déjà dans la pensée de Mahatma Gandhi qui précisait : « La véritable *Swaraj* (autonomie) ne viendra pas de l'acquisition de l'autorité par quelques-uns mais de l'acquisition de l'autorité par tous ».

Les ministres ont signé le 6 mars 2008 la Déclaration de New Delhi qui, afin d'institutionnaliser le Forum, insiste sur la nécessité de mettre en œuvre le Plan d'action exposé à Bhurban et New Delhi et appelle à une réunion de bilan à mi-parcours pour un suivi des activités développées par les différents pays. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Marina Faetanini, m.faetanini@unesco.org, tél. : +91 11 267 13000

Le Conseil indien de recherche en sciences sociales

Créé en 1969 par le gouvernement indien, le Conseil indien de recherche en sciences sociales (ICSSR) est notamment chargé d'examiner la progression de la recherche en sciences sociales, d'indiquer les domaines dans lesquels elle doit être promue et d'adopter des mesures afin d'en favoriser le développement. À ce titre, il coordonne des activités de recherche, encourage la recherche interdisciplinaire, produit des revues, sondages, monographies, rapports, et subventionne la publication de thèses de doctorat. Il sponsorise également des programmes et

projets de recherche en sciences sociales et attribue des bourses de recherche. Enfin, l'ICSSR, qui joue un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et la communauté de recherche, apporte un soutien financier aux institutions, associations et revues engagées dans la recherche en sciences sociales.

La faculté permanente de l'ICSSR ne comptait pas moins de 500 instituts en 2005. En 2005-2006, l'ICSSR a ainsi apporté 27 % de ressources à ces instituts, 19 % au gouvernement, 7 % aux autres entités gouvernementales

et 25 % à des projets de recherche indépendants. Participant au 2^e Forum des ministres du Développement social d'Asie du Sud, organisé, en Inde, en mars 2008, le représentant de l'ICSSR a souligné le double lien existant entre recherche et politique. Selon le Professeur T.C.A. Anand, la recherche apporte en effet des éléments factuels à la formulation des politiques mais également une dimension scientifique à la réponse politique. Il a attiré l'attention sur un nombre important d'études socio-économiques régionales qui ont

souligné la grande diversité de conditions économiques, sociales et politiques dans les différentes parties du pays et régions du monde. Il a noté que la recherche qui n'émane pas ou n'est pas immédiatement focalisée sur des questions liées aux considérations de la politique en cours est souvent à la base d'une politique future. Il a appelé à un dialogue entre les différentes structures étatiques d'une part, et entre la communauté académique et la société civile, de l'autre. ¶

Pour plus d'informations : www.icssr.org

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Extension du projet Diambars soutenu par l'UNESCO

Une conférence de presse organisée au siège de l'UNESCO, à Paris le 21 février 2008, a été l'occasion de faire le point sur le succès de l'initiative lancée en 2000 par l'Association Diambars avec le soutien de l'UNESCO, ainsi que sur les projets d'extension prévus en 2008.

Huit ans après la création de l'association Diambars, ses membres fondateurs et des représentants de l'UNESCO se sont réunis, le 21 février 2008, au siège de l'Organisation, à Paris (France), pour dresser le bilan des 5 premières années de fonctionnement du premier institut de type « sport-études » créé à Saly (Sénégal).

Le centre, fondé par l'association Diambars, compte aujourd'hui plus de 80 élèves, sélectionnés sur des critères sportifs, qui suivent une formation de 5 ans, intégralement gratuite, durant laquelle les 3/4 du temps d'étude sont consacrés au travail scolaire et le temps restant à la pratique du football. En soi, cela pourrait déjà constituer un motif de satisfaction. Le bilan s'avère cependant encore plus positif, tant sur le plan sportif qu'au niveau éducatif.

Afrique du Sud et Tanzanie

En effet, 12 jeunes ont d'ores et déjà intégré l'équipe nationale junior et le taux de réussite des élèves au Brevet des collèges est de 82 %, pour une moyenne nationale qui avoisine les 45 %. Selon Bernard Lama, un des fondateurs de cette initiative : « Le plus important, c'est que tous aient pu acquérir une éducation, des connaissances et un savoir-faire qui leur permettront de s'insérer socialement et professionnellement. » Et ce d'autant plus que ce projet concerne souvent « des jeunes en rupture complète avec le milieu scolaire, déscolarisés pour certains, et analphabètes pour d'autres », selon Saër Seck, Président de l'association Diambars au Sénégal.

L'initiative devrait donc être étendue à d'autres pays, à commencer par l'Afrique du



Parmi les bénéficiaires du projet Diambars, 12 jeunes ont déjà intégré l'équipe nationale junior et 82 % ont obtenu leur Brevet des collèges.

Sud où un institut, en cours de création, s'appuiera sur les spécificités nationales pour proposer une formation sportive et éducative de qualité. Une étude de faisabilité devrait être également menée en Tanzanie afin d'étudier les modalités de mise en place d'un institut similaire, tandis que, dès l'année 2008, les premiers jeunes ayant intégré l'institut Diambars de Saly se présenteront au baccalauréat.

Chef de file des Nations Unies pour l'éducation physique et le sport, l'UNESCO a apporté son soutien financier, ainsi que son expertise, à ce projet afin de promouvoir une éducation de qualité basée sur des valeurs telles que la collaboration, l'intégrité, le fair play et la discipline, tout en contribuant à développer une communauté d'enseignants à même d'utiliser leurs compétences dans les structures existantes au niveau national. ¶

Pour plus d'information, merci de contacter : Marcellin Dally, m.dally@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 36

Burundi : sportifs et élus réunis contre le dopage

Une réunion de haut niveau sur la Convention internationale contre le dopage dans le sport devrait se tenir, avant le mois de juillet 2008, à Bujumbura (Burundi). Organisée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et le Comité national olympique du Burundi, en collaboration avec le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, cette rencontre visera à assurer l'information de tous, et particulièrement celle des membres de l'Assemblée nationale, du Sénat, et des

ministères concernés afin de favoriser la mise en œuvre rapide de cette convention. En rassemblant des décideurs politiques, mais également des sportifs, des professionnels du sport et des juristes, elle devrait également permettre d'échanger sur les modalités d'application et de mise en conformité de cette Convention avec le code pénal du Burundi, moins d'un an après que l'Assemblée nationale de ce pays eut ratifiée le texte. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Yvonne Matuturu, y.matuturu@unesco.org, tél. : + 257 21 53 82 / 84

Dopage dans le sport : le Sénat américain saisi

Un an après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, le président des États-Unis, George Bush, a décidé de soumettre cette convention au Sénat américain pour adoption.

Dans une déclaration publiée le 11 février 2008, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, se félicite de cette décision déclarant que « la rapide ratification de la Convention par le Sénat américain en cette année olympique, serait un message fort

aux athlètes à travers le monde que de tels comportements ne sauraient être tolérés ». Il y rappelle que la convention est « une arme indispensable dans la lutte contre cette pratique destructive qui anéantit toutes les valeurs que représente le sport ». Ratifiée, fin mars 2008, par 79 États, elle engage les États parties à adopter des mesures conformes au Code mondial antidopage adopté en 2003. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Paul Marriott-Lloyd, p.marriott-lloyd@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 33

La jeunesse au premier Forum de l'Alliance des Civilisations

Le 1^{er} Forum de l'Alliance des Civilisations (AoC), s'est tenu les 15 et 16 janvier 2008, à Madrid (Espagne), en présence d'une cinquantaine de jeunes affiliés à diverses organisations internationales dont 12 recommandés par l'UNESCO. À l'issue de ces travaux auxquels ont participé de nombreux leaders politiques et religieux, un fonds de solidarité visant à soutenir les projets jeunesse en faveur du dialogue interculturel a été créé.

Le 1^{er} Forum de l'Alliance des civilisations (AoC) a réuni les 15 et 16 janvier 2008 à Madrid (Espagne) des décideurs politiques et des acteurs de la société civile du monde entier, parmi lesquels quelque 50 jeunes affiliés à diverses organisations internationales, dont 12 recommandés spécifiquement par l'UNESCO. Ils ont participé à des sessions consacrées à la jeunesse, aux médias, au dialogue entre les cultures et les religions. Elles ont été l'occasion de discussions et d'échanges autour de projets mis en œuvre par des jeunes sur ces mêmes thèmes dans la quarantaine de pays représentés.

Initiative internationale en faveur des jeunes

Cette 1^{re} édition du Forum a permis la création d'un Fonds de solidarité jeunesse pour soutenir des projets centrés sur les échanges interculturels et interreligieux, la visibilité des jeunes dans les médias et la construction d'une paix durable. Le lancement d'une initiative internationale pour l'emploi des jeunes, avec le développement de projets pilotes dans 5 pays du Moyen Orient, a également été annoncé.

Le Secrétariat de l'Alliance, qui a saisi l'occasion pour annoncer sa volonté de renforcer les échanges internationaux entre étudiants, a approuvé la création d'une section jeunesse sur le site internet de l'Alliance. Son objectif est de favoriser la diffusion d'informations sur les projets et initiatives jeunes

qui œuvrent pour la promotion d'un dialogue interculturel et interreligieux. Enfin, un fonds « média » a été créé pour financer des productions originales, en marge des productions des médias de masse.

Une réunion de suivi entre les partenaires du volet jeunesse de l'AoC (parmi lesquels la Section pour la Jeunesse de l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le Secrétariat du Commonwealth, le Forum européen des Jeunes, le Forum des Jeunes de la Conférence Islamique) s'est ensuite tenue à Istanbul (Turquie), fin février 2008, pour identifier

des pistes d'actions communes. L'UNESCO participera ainsi à des initiatives conjointes, notamment, la mise en place d'un portail internet. Il s'agira de mettre en ligne des ressources pour les jeunes en rapport avec les thèmes de l'AoC en permettant notamment l'accès à des publications, des notes de recherche, ainsi que des informations portant sur les possibilités de financement et les modules de formation.

Dialogue interculturel et interreligieux

Initiative lancée par le Secrétaire général des Nations Unies en 2005 et soutenue par les gouvernements espagnol et turc, l'AoC apporte, à travers un réseau de partenaires ou « Groupe d'amis » éponyme constitué par des gouvernements et organisations multilatérales (dont l'UNESCO), son soutien au développement de projets visant à promouvoir compréhension et réconciliation entre les nations et les peuples au niveau international. L'Alliance considère, dans une telle perspective, la jeunesse comme un acteur incontournable du dialogue interculturel et interreligieux. Elle a d'ailleurs été identifiée dans le rapport 2006 du Groupe de haut niveau de l'AoC comme : « une source de mobilisation mais également comme des acteurs autonomes et des partenaires ».

L'AoC travaille en étroite collaboration avec des organisations internationales ou des conseils nationaux de jeunesse afin d'inclure la jeunesse dans son travail et sa prise de décision

Nathalie Grandjean, jeune déléguée de la Suisse auprès de l'ONU, a ainsi estimé que les idées et discussions des jeunes « ont pu être largement partagées avec les leaders d'aujourd'hui qui ont pu à leur tour nous donner des conseils, mais également identifier des projets qui mériteraient d'être plus soutenus ». ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : ucj@unesco.org



Coopération inter-agences : Que fait l'UNESCO ?

Leader au sein du système des Nations Unies en matière de jeunesse, l'UNESCO entend contribuer à l'autonomisation des 15-24 ans. Élaboration d'indicateurs, tels que l'Indice de développement de la jeunesse (IDJ), prise en compte des besoins urgents des jeunes en situation de pauvreté, promotion de leurs droits, soutien à ses États membres dans la formulation de politiques jeunesse et aux organisations de jeunesse sont parmi les nombreuses initiatives auxquelles l'UNESCO, co-sponsor de l'ONUSIDA, s'associe. ¶

Pour plus d'informations : www.unesco.org/fr/youth

CULTURE DE LA PAIX

Une conférence au Caire sur la sécuri

Fin 2008, une importante conférence internationale sur la sécurité humaine dans les États arabes sera organisée, au Caire (Égypte), par la Ligue des États arabes, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et l'UNESCO.

L'UNESCO, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et la Ligue des États arabes organisent, au siège de cette dernière, au Caire (Égypte), une conférence internationale sur la sécurité humaine dans les États arabes, les 3 et 4 décembre 2008.

Cette rencontre de haut niveau, à laquelle participera le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, se tient dans le cadre d'un projet préparé de concert par ces trois orga-

nisations avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine qui lui a consacré 214.500 dollars des États-Unis.

Son objectif : aider les décideurs politiques, les universitaires, les acteurs de la société civile et les populations, dans leur ensemble, à mieux comprendre et à davantage se saisir du concept de sécurité humaine pour améliorer la sécurité humaine dans les pays concernés, grâce à une coopération stratégique et à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques appropriées.

Pour les organisations partenaires du projet, la sécurité humaine devrait, en effet, être aujourd'hui l'affaire de tous. Probablement parce que « la sécurité humaine est bien davantage que l'absence du conflit violent. Elle comprend les droits humains, la bonne gouvernance et l'accès au développement économique, à l'éducation et à la santé », comme l'explique le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine.

Une notion qui ne cesse d'évoluer

Durant deux jours, dans la capitale égyptienne, des représentants des 22 États membres de la Ligue arabe, des universitaires et des acteurs de la société civile de toute la région, ainsi que des chercheurs et des experts internationaux, seront donc invités à débattre de ce que recouvre, pour eux, ce concept apparu pour la première fois en 1994, dans le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le Développement, et qui n'a cessé, depuis, d'évoluer.

Près d'une décennie plus tard, l'extension et l'application de cette notion à différents contextes et cultures continuent en effet d'être discutées, comme l'ont démontré les multiples rencontres internationales et réunions régionales déjà organisées sur ce sujet par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO depuis 2001, ➔



La sécurité humaine est bien davantage que l'absence du conflit violent...

ARDESC enquête sur les droits culturels au Maghreb et en Égypte

Dans le cadre des activités du réseau arabe de recherche-action sur les droits économiques, sociaux et culturels (ARDESC), développé en collaboration avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), le bureau de l'UNESCO à Rabat a récemment lancé une étude sur les droits culturels dans les États arabes, qui est l'une des priorités de recherche identifiées par ce réseau. Menée par l'Institut Arabe des Droits de l'Homme de Tunis, avec la participation de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels

de Fribourg, cette étude couvre l'ensemble des États du Maghreb et l'Égypte et se propose de dresser un état des lieux de la situation et de la recherche sur tous les plans (législations, pratiques administratives, politiques publiques, jurisprudence, liens entre la recherche et les décideurs politiques). Elle offrira ainsi une analyse de l'approche conceptuelle des six pays en matière de droits culturels et permettra de mesurer la mise en œuvre des lois, politiques et pratiques, en mettant en exergue les questions les plus importantes pour

la région, les obstacles à la réalisation de ces droits et des exemples de bonnes pratiques. Après une réunion technique, organisée à Rabat, les 28 et 29 avril 2008, afin d'en finaliser les contenus, les résultats de l'étude seront rendus publics lors d'une conférence régionale à laquelle participeront, courant 2008, des experts en droits culturels du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels et du Comité des Nations Unies sur les Droits économiques, sociaux

et culturels. L'étude sera ensuite publiée et diffusée aux partenaires concernés.

Créé en 2006, le réseau ARDESC regroupe les institutions nationales de droits humains, les ONG, ainsi que les Chaires UNESCO, les universités et les centres de recherche de l'Algérie, de l'Égypte, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Souria Saad Zoy, s.saad-soy@unesco.org.ma,
tél. : +212 37 67 03 72 - 4
Site web du réseau :
www.unesco.ma/ARDESC

té humaine dans les États arabes

➔ dans le but, notamment, de contribuer à l'élaboration et à la validation de cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine et la prévention des conflits à la source.

Ces rencontres ont ainsi fait émerger des points de recoupement mais également l'existence de distinctions, entre les aires régionales et culturelles, sur les problématiques, les défis et les priorités couverts par l'idée de sécurité humaine. Nul doute que celle du Caire permettra encore d'avancer. Et ce d'autant plus que les participants à cette conférence seront également invités à réfléchir ensemble à un possible plan d'action pour la région arabe sur la base d'un document conceptuel préparé par Antoine Sfeir, directeur des *Cahiers de l'Orient* (France).

Cinq études, commandées spécialement à des experts de la région, seront, par ailleurs, discutées. L'éradication de la pauvreté, la démocratie et les droits humains, les questions environnementales, ou encore la gestion des situations de conflit et de post-conflit dans les États arabes seront ainsi au cœur des débats de plusieurs sessions, tandis qu'une session entière permettra d'éclairer les débats du point de vue des experts internationaux.

De fait, la conférence de décembre 2008 prolongera le débat ouvert lors d'une précédente rencontre organisée par l'UNESCO, à Amman (Jordanie), en mars 2005, en coopération avec le Centre régional pour la sécurité humaine auprès de l'Institut jordanien de diplomatie.

Pendant deux jours des experts de la région arabe et des experts internationaux avaient déjà échangé sur les thèmes de la sécurité humaine et de la paix dans la région, et de leur pertinence dans ce contexte culturel, politique, économique. Ensemble, ils avaient validé un document portant sur les cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine dans les États arabes¹. Des actes de cette conférence avaient ensuite été publiés en anglais et en arabe².

Les conclusions et les recommandations de la conférence internationale de 2008 seront, elles aussi, traduites dans plusieurs langues et publiées afin d'alimenter les futurs documents d'orientation stratégique prévus dans le cadre de ce projet. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
La Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie, peace&security@unesco.org

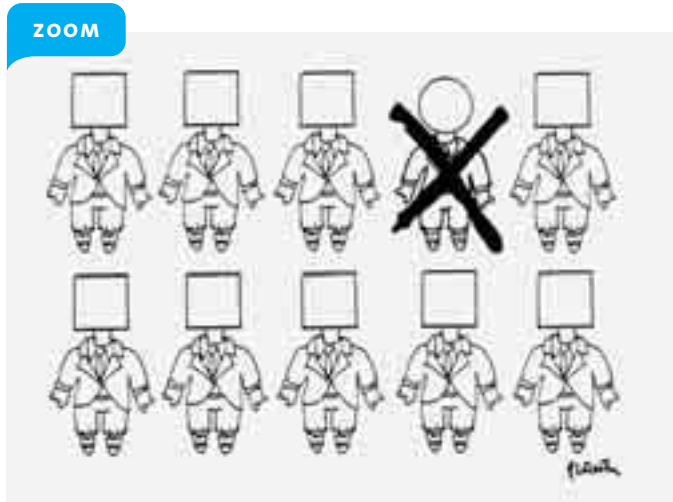
Site de l'OCHA : <http://ochaonline.un.org> (en anglais)
Site de la LEA : <http://www.arableagueonline.org> (en arabe)

¹ *Promoting Human Security: Ethical, Normative and Educational Frameworks in the Arab States*
Bechir Chourou
111 p., UNESCO, 2005.
SHS/FPH/PHS/2005/PI/H/2

Ce document peut être téléchargé, en anglais et en arabe, à l'adresse suivante : unesdoc.unesco.org

² *Human Security in the Arab States*
Document d'orientation stratégique présenté à la conférence internationale sur la sécurité humaine dans les États arabes, 14-15 mars 2005, Amman (Jordanie).
164 p., UNESCO 2007. SHS/HS/2007/PI/05

Ce document peut être téléchargé, en anglais et en arabe, à l'adresse suivante : unesdoc.unesco.org



Journée contre le racisme à l'UNESCO

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, un événement organisé au siège de l'UNESCO, le 19 mars 2008, a offert une opportunité de réfléchir sur les droits des migrants. Co-organisée par l'UNESCO et l'association française « Le Pari(s) du vivre-ensemble », en partenariat avec *Respect Magazine*, cette rencontre qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes – dont de nombreux jeunes gens – s'est déroulée en trois temps. Elle a débuté par le vernissage de l'exposition « D'un visage à l'autre. Regards croisés sur l'histoire de France et d'Algérie, d'hier et d'aujourd'hui » qui rassemble des photos de Guillaume Lecoque, légendées par des élèves d'une classe de 3^e du collège Léon Blum de Villiers-le-Bel (France), récompensée par le Prix Evens pour l'éducation interculturelle. Un film documentaire, *La Vie avant la mienne*, réalisé par des élèves de 4^e qui ont interrogé leurs parents sur leurs origines, les raisons des chemins de l'exil et leur vécu en France, a ensuite été projeté, suivi par un débat sur « L'école et

l'immigration », présidé par Patricia Sitruk, Directrice générale de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Cette soirée a été l'occasion d'une réflexion collective entre des personnalités de tous horizons et des acteurs de terrain sur la diversité culturelle à l'école, la transmission de l'histoire ou encore sur le rôle que peuvent jouer parents, éducateurs, chercheurs et membres de la société civile afin que l'école – lieu de rencontre privilégié – contribue à la préservation et la valorisation de la diversité des sociétés du 21^e siècle. En cette année de commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'UNESCO lancera, en juillet 2008, à l'occasion du 3^e Forum international des droits de l'homme de Nantes (France), une Coalition internationale des villes contre le racisme et les discriminations, qui viendra fédérer les coalitions régionales créées à son initiative, à travers le monde, depuis 2004. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Kornelia Guse, k.guse@unesco.org,
tél. +33 (0)1 45 68 44 62

MONDIALISATION

Laisser la moitié de l'humanité vivre dans la pauvreté coûte cher et coûtera de plus en plus cher



Des enfants d'un quartier défavorisé de Quito (Equateur)

Un séminaire organisé, à Kingston (Jamaïque), en mars 2008, a permis à d'éminents chercheurs d'Amérique latine de revenir sur les coûts multiples de la pauvreté dans les Caraïbes, mais surtout de présenter les options dont disposent la communauté internationale pour faire face à un phénomène qui concerne près d'une personne sur deux à travers le monde.

Laisser les populations en situation de pauvreté coûte plus cher que de développer des politiques publiques destinées à les aider à en sortir.

Telle était l'idée sous-jacente d'un séminaire sur le coût de la pauvreté dans les Caraïbes organisé par l'Institut international pour le changement social, politique et économique, à Kingston (Jamaïque), du 17 au 19 mars derniers.

Cette rencontre, soutenue par le programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, a offert une occasion inédite de prendre toute la mesure des conséquences du fait que près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Durant deux jours, de multiples interve-

nants, parmi lesquels d'éminents chercheurs d'Amérique latine, ont passé au crible la pauvreté et ses différents aspects.

Après une présentation de la situation dans les Caraïbes, particulièrement touchées par la pauvreté, le coût global de ce qui représente un profond déni des droits humains a été exposé, ainsi que son coût social, économique, environnemental et psychologique, avec toujours le même constat : la pauvreté coûte cher.

Arnoldo K. Ventura, membre du cabinet du Premier ministre de la Jamaïque, a ainsi rappelé l'effort de solidarité requis, à tous les niveaux, et la nécessité d'inclure les plus pauvres dans la recherche de solutions les concernant, en plaçant l'accès aux sciences et aux technologies au centre de son analyse.

Cette rencontre fut également l'occasion de présenter l'action conduite par l'UNESCO pour apporter sa pierre aux efforts internationaux de lutte contre la pauvreté à travers, notamment, le soutien que l'Organisation fournit à ses États membres pour relire et négocier les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) à la lumière des droits humains.

Dès l'ouverture de cette rencontre, Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO

pour les sciences sociales et humaines, a souligné le déni des droits humains les plus fondamentaux que constitue la pauvreté, n'hésitant pas à interpeller les participants en demandant : « Peut-on parler de développement mondial quand la mondialisation semble être à l'origine d'une inégalité ? »

En cette année de commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il a considéré que l'un des défis majeurs du 21^e siècle consiste à concrétiser le droit de toute personne à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans cette déclaration puissent y trouver plein effet, comme le proclame l'article 28.

Selon lui, l'inégalité engendrée par la pauvreté pose, en effet, un véritable défi, dépossédant des millions d'hommes, de femmes et d'enfants de la dignité pourtant reconnue comme inhérente à tous les membres de la famille humaine dès 1948. Invitant à se mobiliser pour « une justice mondiale », il a notamment appelé les leviers que constituent les investissements, les réformes et les politiques nationales et internationales et a appelé à changer les règles de base pour donner à la mondialisation un visage humain. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Chifa Tekaya, c.tekaya@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 47 20

Visite de Pierre Sané au Parlement britannique

« La pauvreté et les droits humains : un défi mondial de gouvernance » sera le thème de la session du Parlement britannique à laquelle Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, a été invité à participer, le 9 juin

2008, par le *think tank* One World Trust. Il y exposera l'approche de l'UNESCO en matière de lutte contre la pauvreté, consistant à envisager cette dernière comme un déni de droits humains relevant du droit international. ¶

Vers une journée de l'identité latino-américaine ?

Le 30 janvier figurera-t-il bientôt à l'agenda mondial comme le Jour de l'identité latino-américaine et caribéenne ?

La proposition en a été faite, en février 2008, par le Conseil du Projet José Martí, qui était réuni à La Havane (Cuba), à l'occasion de la 2^e rencontre « Pour l'équilibre du monde » organisée dans le cadre de ce projet, en présence du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, Pierre Sané. Rappelant que cette date correspond à la publication, en 1891, au Mexique, de l'œuvre de José Martí *Nuestra América*, les nombreux intellectuels et décideurs politiques membres du Conseil ont exhorté les ministres de la Culture à appuyer cette proposition afin de préserver une histoire commune, la vie et le travail de penseurs importants, et la mémoire d'un mouvement pour l'indépendance, la souveraineté et le développement des droits et de

l'égalité pour tous. Mis en œuvre en 2003, avec l'appui de l'UNESCO, le Projet de solidarité internationale José Martí vise à promouvoir, dans le monde entier, la pensée du premier héros de l'Indépendance cubaine, en tant que référence éthique et politique pour la consolidation de la souveraineté, de la justice sociale, de la solidarité, du droit et de la paix. À travers lui, des réseaux de soutien en faveur des régions et des pays pauvres sont développés et des projets de coopération sont mis en place, avec des agences internationales, pour le renforcement de la solidarité au niveau mondial. Des initiatives en faveur de la redistribution des richesses sont également encouragées et des rencontres « Pour l'équilibre du monde » sont organisées. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Julio Carranza, j.carranza@unesco.org, tél. : +598 2 413 20 75

Repenser l'Amérique latine à partir de ses réalités sociales



Un espace de réflexion mis au service du développement.

Le projet « Repenser l'Amérique latine », initié en 2002 par le bureau de l'UNESCO à Mexico, a pour objectif principal de proposer une nouvelle approche de la réalité socio-économique, politique et culturelle de l'Amérique latine.

Du 24 au 26 mars derniers, une réunion portant sur le projet Repenser l'Amérique a eu lieu à Quito (Equateur), dans le cadre de l'accord de coopération signé entre l'UNESCO et la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) qui regroupe des unités de recherche et d'enseignement de différents pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Equateur, Guatemala, Mexique, République Dominicaine et Salvador).

Articuler recherche et politique

La réunion de Quito a ainsi été consacrée à une discussion sur la stratégie de mise en œuvre du projet Repenser l'Amérique latine pour les deux années à venir. Une série de recherches portant sur le renforcement de l'articulation entre recherche et politiques publiques, l'élaboration de propositions innovantes sur le développement dans la

région et l'alimentation du débat public sera notamment publiée.

Ce projet vise à créer un espace de réflexion à partir du débat et du dialogue scientifique. Dans la présente conjoncture régionale, il est indispensable de renouveler la discussion sur la recherche en sciences sociales, ainsi que de prendre en compte les aspects transnationaux de la pensée contemporaine et les nouvelles réflexions sur la région. Le projet doit donc proposer une vision holistique de la réalité dans le cadre d'un nouvel agenda pour les sciences sociales latino-américaines.

Le Système des Nations unies et l'UNESCO portent un intérêt particulier à ce projet puisqu'il s'insère dans le processus actuel de réforme des deux Organisations. Dans l'épicentre de ces réformes, les sciences sociales jouent un rôle essentiel : celui d'apporter une réflexion qui clarifie et qui guide les décisions en matière de politiques de développement. La relation entre les sciences sociales et l'élaboration et la conduite de politiques publiques doit être renouvelée de manière significative ; le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO a placé cette relation au centre de son programme. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Julio Carranza, j.carranza@unesco.org, tél. : +598 2 413 20 75



Le Réseau international de femmes philosophes, dont la création a été initiée par l'UNESCO, bénéficie, depuis le 8 mars 2008, d'un site web. Cet outil inédit propose aux internautes un véritable répertoire virtuel de quelque 1200 femmes philosophes à travers le monde, une lettre

d'information périodique sur l'actualité du monde de la philosophie, et la possibilité de rejoindre le Réseau en s'inscrivant directement en ligne. ¶

Le site web du Réseau international de femmes philosophes : www.unesco.org/shs/fr/philosophy/women_philosophers



© BIRROY / FLECKER

PROGRAMME POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS EN DÉTRESSE

« Danse pour la vie » en Afrique du



© D.R.

Le Centre National des Écoles d'Art de Cuba a reçu la première donation menée dans le cadre d'un projet conjoint du programme pour l'Éducation des enfants en détresse de l'UNESCO et la Fondation Repetto, né de la volonté de soutenir des écoles de danse qui favorisent l'insertion et le développement personnel des enfants démunis grâce à la pratique artistique.

« Danser est le fin mot de vivre et c'est par danser aussi soi-même qu'on peut seulement connaître quoi que ce soit : il faut s'approcher en dansant » écrivait le peintre français Jean Dubuffet.

Ce n'est pas Jean-Marc Gaucher, président de la toute jeune Fondation Repetto qui le démentirait. Encore moins les enfants des Ateliers d'art populaires de Cuba qui, fin janvier 2008, ont bénéficié d'une action conduite dans le cadre du programme pour l'Éducation des enfants en détresse, coordonné par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

La rencontre Repetto et de l'UNESCO

Une donation de plus de 2 tonnes d'articles de danse – d'une valeur commerciale de plus de 116.000 € – a ainsi été remise, par Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, à la directrice du Centre National des Écoles d'Art de Cuba, Niurka Martin Santa Maria.

Cette donation constituait la première étape d'un projet que l'on pourrait croire inspiré des pensées de Dubuffet tant son nom leur fait écho, puisqu'il s'intitule « Danse pour la vie ». Il est le fruit d'une

Des élèves des 3 écoles du projet « Danse pour la vie » se retrouveront à Paris fin 2008 pour une représentation unique.

rencontre : celle d'une Fondation portant les valeurs d'une « maison » qui, depuis longtemps, accompagne les premiers pas des danseurs et danseuses avec une organisation internationale qui œuvre, depuis tout aussi longtemps, pour le dialogue des cultures à travers l'éducation, la science et la culture...

À l'occasion du 60^e anniversaire de la marque Repetto, la Fondation éponyme souhaitait élaborer un projet permettant de donner plus de sens et d'envergure à cet anniversaire. Le rendre plus « humain » en quelque sorte. Cette démarche l'a amenée à se rapprocher de l'UNESCO et de son programme pour l'Éducation des enfants en détresse, tant pour son expertise, sa crédibilité, sa connaissance du terrain et du travail des associations, que pour sa capacité à visiter, évaluer et superviser les projets à échelle humaine qui pouvaient être mis en place avec les fonds collectés.

Trois temps forts

L'UNESCO, et ce programme en particulier, ne pouvait qu'accueillir positivement une telle démarche, encourageant vivement ce type de partenariat où le savoir-faire de chacun crée une alliance à même de changer durablement le destin de milliers d'enfants défavorisés. De plus, la renommée et la visibilité de Repetto et de ses artistes collaborateurs sont des atouts considérables pour le travail de l'Organisation : un rappel important que l'engagement de tous est vital pour lutter contre la situation tragique de millions d'enfants dans le monde en développement.

L'idée ? Soutenir dans le monde, des écoles de danse favorisant l'intégration des enfants en détresse par la pratique artistique. Et puisque l'école traditionnelle ne suffit pas, à elle seule, à dispenser une éducation aux enfants exclus, il est indispensable d'imaginer d'autres approches novatrices et alternatives. Proposer une alliance unique entre l'art et l'humanitaire en est une : la danse constitue un outil formidable pour introduire et soutenir l'éducation.

Très vite, le projet conjoint « Danse pour la vie » est né. Très vite, aussi, une marraine prestigieuse s'y associe : Alicia Alonso, *Prima Ballerina Assoluta*, fondatrice et directrice du Ballet National de Cuba et Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO. Trois premières écoles de danse sont sélectionnées, en 2007, pour bénéficier de ce partenariat : EDISCA, au Brésil, Dance for All, en Afrique du Sud, et les Ateliers d'art populaires de Cuba. ➔



© Jean-Marc Gaucher par Lemozo

Sud, au Brésil et à Cuba

➔ Si, de bout en bout, l'opération profitera aux enfants les plus démunis, trois temps forts rythment cette coopération.

Tout d'abord : une donation de matériel. La Fondation Repetto a en effet souhaité que des articles fabriqués par la marque bénéficient à ceux qui en ont le plus besoin et pour qui une paire de « pointes » neuves est un rêve inaccessible. En janvier 2008, le projet a donc marqué une première étape à Cuba, avant l'Afrique du Sud et le Brésil où d'autres enfants recevront, à leur tour, une importante donation dans le courant de l'année 2008.

Un outil d'éducation

Ensuite : une vente aux enchères. Dans le cadre du 60^e anniversaire de Repetto, plus de 60 artistes de renom ont été sollicités pour « customiser », en fonction de leur personnalité, de leur ressenti et de leur imagination un des nombreux articles de la marque (ballerine, tutu, chaussons etc). Grâce à l'engagement de nombreux créateurs, une collection unique, surprenante et rare a été réalisée. Cette collection, qui fait actuellement l'objet d'une exposition itinérante, achèvera son tour du monde en octobre 2008, à Paris, où chaque pièce sera vendue à l'occasion d'une vente aux



© Chantal Thomass par Lemoro



© Vanessa Becroft par Lemoro

enchères au profit du programme pour l'Éducation des enfants en détresse.

Enfin, troisième et dernier « tableau » de cette coopération : un ballet « sans frontières » offrira au programme de l'UNESCO l'occasion de montrer à un large public les résultats extraordinaires des projets de terrain qu'il soutient. En octobre 2008, 10 enfants de chacune des trois écoles de danse de Cuba, d'Afrique du Sud et du Brésil, danseront, en effet, ensemble, sur la même scène européenne. Cet exceptionnel ballet « sans frontières » a pris forme à Cuba lors d'une mission menée, en décembre 2007, qui a permis la rencontre des trois directeurs d'école.

Avec toute leur passion, ces trois artistes, que des milliers de kilomètres séparent, ont immédiatement adhéré à l'idée d'organiser, à distance, une chorégraphie commune mettant en lumière le langage universel de la danse et la réussite de projets sociaux qui utilisent la danse comme outil d'éducation. « C'est par danser, disait Dubuffet, qu'on peut seulement connaître quoi que ce soit » ... ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Françoise Pinzon-Gil, f.pinzon-gil@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 44 26/24



1 Les enfants de l'école de Cuba se sont réunis autour des directeurs des trois écoles, des représentants de l'UNESCO et de la Fondation Repetto.



2 Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines remet une partie de la donation d'articles de danse aux Ateliers d'art populaires de Cuba.



3 Les écoles d'Afrique du Sud, du Brésil et de Cuba seront équipées de matériel de danse pour un apprentissage plus serein.

Dossier

© Montréal / François © Edito.qc.ca / FLICKR

Zoom sur



Dossier réalisé par :

Elisabeth Barot, Chargée de programmes pour les droits de la personne, les sciences sociales et humaines et la condition de la femme, Commission canadienne pour l'UNESCO.

Coordination :

Petra van Vucht Tijssen, Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

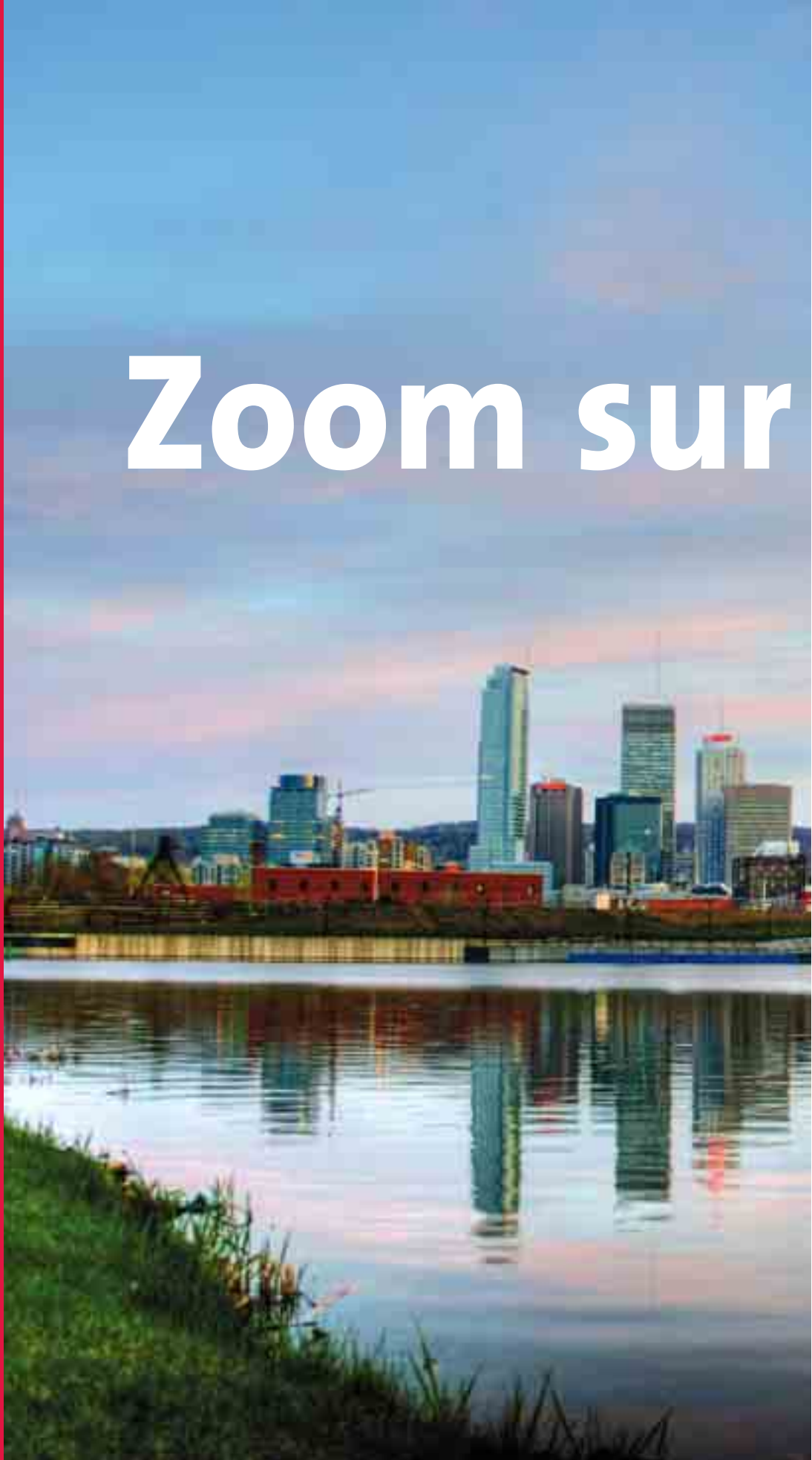
Pour plus d'informations, merci de contacter :

Commission canadienne pour l'UNESCO
350, rue Albert, C.P. 1047 Ottawa, Ontario
K1P 5V8 Canada

Courriel : elisabeth.barot@unesco.ca

tél. : +1 613 566 44 14 ou +1 800 263 55 88

Voir aussi : www.unesco.ca



**Les sciences sociales et humaines
au sein des Commissions nationales
pour l'UNESCO :**

le Canada



Une commission décloisonnant les sciences

SHSregards poursuit son voyage à travers le monde afin d'explorer la manière dont les sciences sociales et humaines sont appréhendées au sein des commissions nationales pour l'UNESCO. Après les Philippines, ce dossier est l'occasion de faire étape au Canada où la commission nationale pour l'UNESCO développe ses activités en traitant ensemble les sciences sociales, humaines et naturelles. Un mot semble guider son action : l'intersectorialité.

Mises en place par les fondateurs de l'UNESCO qui y voyaient un moyen essentiel de mener à bien les activités de l'Organisation dans chaque État membre, les commissions nationales pour l'UNESCO forment un réseau sans équivalent au sein du système des Nations Unies.

« Elles sont un véritable trésor », soulignait récemment Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'Organisation, à l'ouverture d'un séminaire d'information pour les nouveaux Secrétaires généraux des commissions nationales.

28 984

C'est, en millions de dollars, le montant consacré à la recherche-développement au Canada, en 2007.
(Source : Statistique Canada)

Indispensables pour forger des partenariats avec la société civile, les collectivités locales, les milieux universitaires, le secteur privé et bien d'autres acteurs, elles contribuent à l'élaboration des orientations stratégiques de l'Organisation, sont d'une importance vitale pour accroître la visibilité et protéger l'image de cette dernière, et sont amenées à intervenir davantage dans les exercices communs de programmation des différentes agences des Nations Unies au niveau des pays.

Un forum relativement indépendant

Partageant toutes les mêmes valeurs et objectifs, chacune est pourtant différente de l'autre. Ainsi, celle du Canada, qui compte parmi les États fondateurs de l'Organisation, bénéficie, depuis sa création, d'un statut relativement indépendant du pouvoir fédéral.

En 1949, le pays confie à une commission royale – dite « Commission Massey-Léveque » – une vaste enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada. Deux ans plus tard, cette dernière rend un rapport qui recommande la création du Conseil des Arts du Canada et envisage, en son sein, la mise en place d'une division permettant d'associer aux travaux de l'UNESCO les principaux

groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, comme y invite l'article VII de l'Acte constitutif de l'Organisation.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) est ainsi officiellement instituée, par décret, le 14 juin 1957.

Bénéficiant du statut d'organisme autonome du Conseil vis-à-vis du gouvernement, elle fonctionne, depuis, comme un forum de consultation et de réflexion qui permet aux représentants des juridictions fédérales provinciales et des organisations de la société civile de travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun.

Sa relative indépendance ne s'applique pas qu'aux relations qu'elle entretient avec les différents paliers de gouvernement canadien. Comme un écho aux notions de liberté et de rigueur déterminant les arts sous le Conseil desquels elle déploie son action, elle entretient avec la structure de l'UNESCO une relation tout aussi libre et rigoureuse.

Une transversalité créative


Après avoir été structurée, durant 43 ans, en commissions sectorielles reproduisant le schéma des 5 grands programmes de l'Organisation, la CCU a ainsi choisi, en l'an 2000, de ramener à 3 le nombre de ses commissions internes regroupant les questions relatives à la culture et à la communication et l'information au sein d'une même commission, et faisant se rejoindre, dans une autre, les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines.

Il n'est qu'à lire la réponse de la commission canadienne au questionnaire soumis par l'UNESCO dans le cadre de la préparation du projet relatif à la stratégie de l'Organisation pour 2008-2013, pour comprendre que cette approche vise à encourager la recherche de « solutions innovatrices relatives aux enjeux contemporains ».

Dans ce document transmis en juillet 2006, elle estime ainsi qu'« il est nécessaire de stimuler les initiatives et de créer de nouveaux savoirs, d'encourager l'action et de faire une association novatrice entre les enjeux pour aborder des problèmes communs ».

Est-ce l'influence de son comité exécutif dont les 3 principaux responsables sont tous d'éminents spécialistes en sciences sociales ?

Au plus près du terrain, elle s'emploie à concrétiser cette transversalité créative considérant, notamment, que « l'éthique, l'éthique des sciences et la bioéthique ont autant une dimension sociétale que scientifique et doivent par conséquent embrasser l'ensemble des sciences. »

Dès qu'il s'agit de questions d'intérêt commun pour ses trois commissions sectorielles, des groupes *ad hoc* sont constitués, tel celui sur l'éthique qui a conduit à la publication *Construire une culture de la délibération et de la responsabilité*. Dans le même esprit, la Coalition des villes canadiennes contre le racisme et les discriminations, développée par la commission chargée des sciences, intéresse tout 



© GARY/FILCKER



© CCU

↳ autant celle chargée de l'éducation et celle traitant de la culture et de la communication.

Ici, ni l'espace de la réflexion, et encore moins celui de l'action, ne sont réservés aux seuls « spécialistes ».

Deux fois par an, les membres des commissions – qui appartiennent chacun à un des réseaux canadiens ou internationaux nourrissant le perpétuel flux des idées qui circulent à travers le monde – échangent leurs idées, permettant aux uns de se familiariser avec la perspective des autres. Les représentants gouvernementaux apprennent à connaître les priorités de l'UNESCO et comment ses programmes peuvent contribuer aux objectifs des ministères. Les idées débattues guident aussi le secrétariat de la commission et constituent le fil conducteur du soutien accordé aux ONG canadiennes.

Dans tous les domaines, l'intersectorialité, le décloisonnement et le partage d'informations semblent être les maîtres mots de la commission canadienne qui affirme : « Toute recherche, application ou activité scientifique a une dimension sociale, culturelle et politique. Il est primordial que les résultats des activités de programme de l'UNESCO dans le domaine des sciences soient exprimés dans un langage qui sera compris des stratégies politiques à tous les niveaux et que ces résultats soient communiqués aux décideurs. » ¶

Petra van Vucht Tijssen et Cathy Bruno-Capvert

1 Michèle Jean, présidente de la commission canadienne, présida le Comité international de bioéthique. Martha B. Stone, vice-présidente, spécialiste des sciences de l'information, dirigea une division d'un organisme de soutien à la recherche pour le développement, le CRDI. David A. Walden secrétaire général, est spécialisé en histoire et en sciences politiques.

27,1 %

C'est la proportion de la population canadienne vivant dans des métropoles d'au moins 100 000 habitants, en 2006.

(Source : Statistique Canada)

3 questions à... Alex Michalos

Le professeur Alex Michalos, président de la commission pour les sciences naturelles, sociales et humaines depuis 2004, quittera ses fonctions cette année. Membre de deux groupes d'experts de l'UNESCO en 2007, il a notamment contribué au plan d'évaluation des activités pour la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) et aux discussions sur la mesure de la diversité des expressions culturelles.

Le monde de la recherche scientifique revendique souvent son indépendance par rapport à celui des décideurs politiques. Comment la commission chargée des sciences contribue-t-elle à établir un dialogue productif entre ces deux mondes ?

En jouant pleinement son rôle de catalyseur d'idées et de lieu de rencontre entre différents acteurs, c'est-à-dire en encourageant réellement ce dialogue. La commission est, en effet, structurée formellement pour inclure des citoyens, des décideurs politiques et des

scientifiques au sens large du terme « science », comprenant des chercheurs en sciences naturelles, en sciences sociales et humaines. Chacune de ces réunions permet à ces différents groupes de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue. L'échange se construit à partir de différents états d'esprit, mandats, objectifs et perspectives catalysant tout un ensemble d'idées novatrices. L'existence même d'un organisme officiel, tel que cette commission, permet par ailleurs d'attirer l'attention sur le rôle que les sciences

Gouvernance de l'éthique et de la bioéthique

Au Canada, l'interaction entre les décideurs politiques et les acteurs de la société civile sur les questions liées à l'éthique et à la bioéthique continue de se consolider. Ainsi, pour contribuer à l'élaboration des 3 Déclarations qui seront adoptées par l'UNESCO en 1997, 2003 et 2005, la Commission a organisé des consultations systématiques sur chaque projet de texte avec un grand nombre de partenaires de la société civile. Parallèlement, les ministères concernés se sont organisés ensemble pour préparer la position officielle du Canada en la matière tout en tenant compte des avis recueillis lors des consultations. Actuellement, des efforts sont entrepris pour établir un état des lieux dans l'enseignement de l'éthique. Celui-ci permettra d'analyser et de clarifier le contenu standard minimum des diplômes et certificats accordés en éthique et en bioéthique à travers le pays, et pourrait alimenter la base de données mondiales sur l'éthique mise en ligne par l'UNESCO (GEObs).

Le Canada se prépare aussi à accueillir les 3^{es} journées francophones de bioéthique du 20 au 22 octobre 2008 à Québec, autour du thème « La bioéthique : un nouvel espace pour la gouvernance, la diversité et le partage dans les pays de la Francophonie ». Placées sous le haut patronage de l'UNESCO et de l'Organisation internationale de la Francophonie, avec l'appui des gouvernements du Canada, de la France et du Québec, elles sont organisées par la Commission canadienne pour l'UNESCO, la Commission pour l'éthique de la science et de la technologie du Québec, la Commission française pour l'UNESCO et l'Association internationale droit, éthique et science. Selon Michèle Jean, membre de la commission sectorielle des sciences et ancienne présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO, « c'est une occasion exceptionnelle de sensibilisation internationale aux enjeux de la bioéthique ». Seront réunis chercheurs, universitaires, membres de comités d'éthique et de

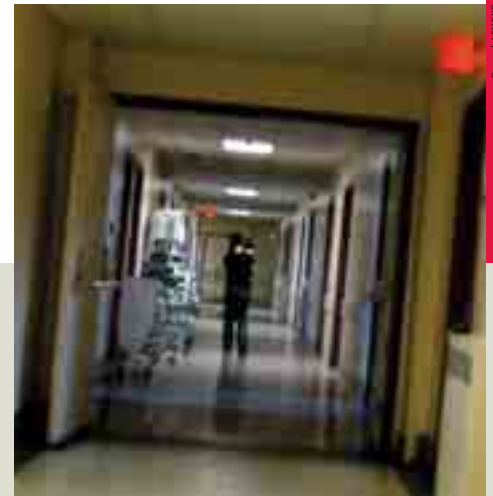
bioéthique de l'UNESCO, dans le but d'accroître la compréhension mutuelle, de stimuler la recherche et de promouvoir l'importance à accorder aux normes éthiques d'encadrement de la recherche fondamentale et clinique, et des pratiques sanitaires dans les pays de la Francophonie. Abordant les aspects géoculturels de la bioéthique, les participants échangeront sur l'idée que le pluralisme des pratiques permet d'éclairer l'universalité des principes et des valeurs portées par la bioéthique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Elisabeth Barot, elisabeth.barot@unesco.ca,
tél. : +1 613 566 44 14 ou +1 800 263 55 88

45,7 %

C'est la part des personnes de plus de 15 ans ayant eu accès à une information en matière de santé durant l'année 2001.

(Source : Statistique Canada)



↪ sociales et humaines peuvent jouer à plusieurs niveaux. Selon moi, ce cadre nous offre aussi le privilège de pouvoir découvrir avec qui et comment des Déclarations, telles celle sur la bioéthique et les droits de l'homme, se sont développées. C'est passionnant d'étudier les accords et désaccords au niveau international, d'analyser les espoirs et les craintes qui mènent au développement des ententes entre pays et individus. Cela nous fait tous avancer. C'est un exercice qui est beaucoup plus vieux que l'UNESCO ou le système des Nations Unies. Quand nous essayons de définir en groupe comment mieux vivre ensemble dans la paix, la productivité et le bonheur, nous participons à une des tâches les plus

essentiels et humaines de notre espèce. Le futur de celle-ci, et peut-être même de notre planète, dépend du succès de cet engagement commun. À sa manière, la commission apporte une modeste mais importante contribution à la réalisation de ce succès à long terme.

La commission des sciences canadienne travaille-t-elle avec d'autres comités de ce type au sein d'autres commissions nationales ?

Le développement de la coopération avec d'autres commissions sectorielles est relativement récent. Elle tend à se limiter à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Les 3^{es} journées francophones de bioéthique organisées en octobre prochain au Québec en sont un bel

exemple, car elles sont le fruit d'une collaboration entre différentes commissions, en particulier la Commission française, et leurs partenaires. Autre exemple : la Coalition des municipalités contre le racisme et les discriminations. Le cas du Canada est, en effet, particulier dans la mesure où la commission canadienne, plutôt qu'une municipalité, a joué un rôle très actif dans le lancement de cette coalition au niveau national. Son expérience constitue une source d'inspiration pour d'autres commissions. Et il est devenu clair que ce programme offre aux commissions nationales l'opportunité de jouer un rôle important dans sa mise en œuvre au niveau national et régional. ↪

Une coalition de villes canadiennes contre le racisme et les discriminations

Le Canada, 2^e plus grand pays du monde par sa superficie, dispose d'un système élaboré de lois et de traités dans le domaine des droits humains. Néanmoins, d'un bout du pays à l'autre, une mobilisation de chacun est nécessaire pour tenter de venir à bout du racisme et des discriminations qui continuent à être des obstacles au développement de groupes et d'individus vulnérables. Selon les substrats historiques et les vagues de migrations internes ou internationales plus récentes, les communautés économiquement et socialement marginalisées varient selon les régions.

Dans ce contexte, la commission canadienne pour l'UNESCO invite, depuis quelques années, les municipalités du Canada à se joindre à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination (CMARD), et à participer ainsi à la coalition internationale promue par l'UNESCO. Les communautés locales et les municipalités constituent un terrain idéal pour combattre le racisme et les discriminations, car les politiques, à ce niveau, ont souvent un impact direct sur la vie des populations. Vingt-cinq municipalités sont ainsi actuellement engagées dans cette Coalition.

Tenant compte des spécificités des formes de discrimination dans leur région, les villes signataires élaborent et adaptent leur propre plan d'action en vue de la réalisation progressive de 10 engagements communs. Elles poursuivent ou engagent le dialogue avec les communautés, y compris les populations autochtones, et leurs partenaires, pour identifier les priorités, partager les leçons apprises, fonctionner plus efficacement et rendre public leurs rapports d'étape sur l'exécution des 10 engagements.

4 étapes à franchir

Adhérer à la Coalition permet de mobiliser une large diversité de partenaires à la recherche de solutions. Quatre étapes sont à franchir. La première est la préparation de la décision d'adhérer par le Conseil de la ville. La deuxième est la consultation des partenaires sur les démarches à entreprendre pour définir les priorités (16 municipalités sont actuellement à cette étape). Troisièmement, des mécanismes de consultation permanents sont mis sur pied pour faciliter et surveiller la mise en œuvre des engagements. La quatrième

étape est la phase de développement d'une politique ou d'un plan spécifique pour la lutte contre le racisme. Plusieurs municipalités ont déjà franchi cette étape, parmi lesquelles les villes de Saskatoon, Toronto, Windsor et Wood Buffalo. Dans les municipalités engagées, les besoins particuliers des populations autochtones en milieu urbain sont mieux reconnus. Plusieurs municipalités mettent ainsi en place des initiatives qui vont de la réconciliation symbolique au développement de groupes de travail spécifiques auxquels participent des représentants de ces communautés pour traiter les problèmes concrets et proposer des solutions.

Une rencontre du groupe de travail de la CMARD avec les partenaires pancanadiens identifiés par les municipalités s'est tenue, à Ottawa, le 25 février 2008, pour consolider les efforts entrepris et entamer le développement d'une communauté de pratiques par une mise en réseau accrue des municipalités. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Elisabeth Barot, elisabeth.barot@unesco.ca,
tél. : +1 613 566 44 14 ou +1 800 263 55 88



« C'est le projet qui fait la différence. »

➔ **Pensez-vous qu'il soit plus difficile de travailler avec des Commissions nationales d'autres régions du monde qu'entre institutions d'une même région ?**

Travailler avec des institutions, ou même avec des commissions nationales de la même région, peut comporter autant de défis que de coopérer au niveau interrégional. Il ne faut pas oublier que les commissions nationales de pays dits « riches » peuvent également avoir des difficultés à obtenir un financement pour leur programme d'activités.

Au fond, je pense que c'est le projet qui fait la différence. Si nous partageons une vision commune, il est bien plus facile de travailler ensemble. Depuis 1999, la ccu finance ainsi régulièrement

la participation de jeunes représentants de Haïti, de Saint-Kitts-et-Nevis, de la Jamaïque et du Venezuela au Forum des jeunes de l'UNESCO qui se tient à la veille de chaque Conférence générale. Cette année, nous collaborons avec 15 autres commissions nationales pour l'UNESCO pour le recrutement de jeunes participants au volet jeunesse de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Québec du 21 juin au 10 juillet 2008. ¶

Propos recueillis par Petra van Vucht Tijssen

L'Année polaire internationale : un programme multidisciplinaire

L'Année polaire internationale (API) est un programme multidisciplinaire de science, de recherche et d'observations sur l'Arctique et l'Antarctique. Il vise à repousser les frontières scientifiques, à mieux comprendre les processus polaires et leur interaction, à nous rendre plus aptes à détecter les changements, à maintenir la participation des résidents de l'Arctique aux activités de recherche, à recruter et à former la prochaine génération de scientifiques et d'experts, et à susciter l'intérêt du public. Coordonnée par le Conseil international pour la science et l'Organisation météorologique mondiale, l'API réunit une soixantaine de pays, dont le Canada, et des dizaines de milliers de chercheurs engagés dans une collaboration scientifique

internationale sans précédent. Deuxième nation polaire au monde par sa superficie, le Canada y joue un rôle d'autant plus important que les changements dans l'Arctique s'y feront inévitablement sentir : 60 % des projets déjà mis en œuvre par l'API profite de la participation des Canadiens ou se déroulent, en partie, sur le sol canadien. Dans ce programme, les sciences sociales et humaines jouent, quant à elles, un rôle particulier en contribuant à la définition des thématiques de l'année polaire, comme l'explique Jean-Marie Beaulieu, Directeur des sciences polaires à la Commission canadienne des affaires polaires, également membre de la commission chargée des sciences au sein de la commission canadienne pour l'UNESCO.

L'impact des transformations physiques sur les populations est, en effet, au cœur des préoccupations de la recherche sur l'Arctique et l'Antarctique. Les populations autochtones participent à la planification des problématiques traitées et à l'intégration des connaissances autochtones dans la collecte des données. C'est l'occasion de faire connaître l'historique de cette région, d'analyser les processus culturels et sociaux qui ont formé l'endurance et la durabilité des sociétés circumpolaires, et d'identifier leurs contributions uniques à la citoyenneté et à la diversité culturelle globales. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Jean-Marie Beaulieu, beaulieuj@polarcom.gc.ca,
www.polarcom.gc.ca

19,8%

C'est le pourcentage d'habitants du Canada nés à l'étranger, en 2006.

(Source : Statistique Canada)

Justice sociale et démocratie : une Chaire UNESCO de philosophie

La 8^e chaire du réseau des Chaires UNESCO de philosophie a été créée en 1999 à l'Université du Québec à Montréal, où elle est rattachée à la Faculté des sciences humaines et au département de philosophie. Centrée sur la philosophie politique et la philosophie du droit, cette Chaire traite des fondements philosophiques de la justice sociale et de la démocratie à l'heure de la mondialisation. Elle a vocation à confronter la rigueur de la réflexion philosophique aux problèmes du monde actuel, et de la rendre accessible au plus grand nombre. C'est un lieu privilégié de circulation d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants. C'est aussi une scène de libre expression qui accepte

le pluralisme des références et des écoles et cherche le dialogue au-delà des frontières. Pôle d'attraction sur l'axe Nord-Sud du réseau des Chaires de philosophie, elle travaille avec la communauté philosophique du Canada, de l'Afrique et de l'Amérique latine et soutient financièrement et scientifiquement le Centre de recherche interculturelle qui s'occupe des problèmes des communautés indiennes du Canada. Visant les spécialistes de la philosophie, étudiants et professeurs de toutes disciplines, mais aussi les responsables politiques et syndicaux, et les citoyens, elle propose diverses activités : conférences-débats et ateliers de discussion sous le haut patronage de la Société Royale du Canada –

Académie des Lettres et Sciences humaines, séminaires de recherche virtuels en collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie, Prix Jean-Jacques Rousseau récompensant annuellement le meilleur essai en sciences humaines, tables-rondes et colloques, réseautage transcanadien, bourses, etc. La Chaire tente ainsi de contribuer à la dynamique des débats liés aux transformations de la post-modernité, à l'institution d'une société juste et démocratique, et à une culture de la paix. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Josiane Boulad-Ayoub, Titulaire de la Chaire,
boulad-ayoub.josiane@uqam.ca
www.unesco.chairephilosophie.uqam.ca



© PHUCK

« Youthscape » : un projet pour rendre les jeunes davantage acteurs de leurs villes

Créé en 2007, le projet « Youthscape » vise à amener les jeunes, en particulier les plus marginalisés, à créer des municipalités plus résilientes. Il s'appuie sur les enseignements que l'Institut international pour le développement et les droits des enfants (IICRD) a tiré du projet « Grandir en ville au Canada », développé dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO avec des jeunes de Vancouver, Halifax et Gatineau, qui ont participé, de 2003 à 2006, à la conception et la planification de leurs villes. Soutenu par la fondation de la famille J. W. McConnell, 5 villes canadiennes y participent : Calgary, Halifax, Rivière des Prairies, Saskatoon et Thunder Bay. L'Institut

est chargé de faciliter et de soutenir la recherche et l'apprentissage intercommunautaire, et de développer une communauté nationale d'engagement de la jeunesse au Canada. Pour ce faire, il bénéficie d'un groupe de conseillers auquel appartient un représentant de la commission canadienne pour l'UNESCO.

L'idée force ? Les jeunes, agents de développement de communautés résilientes, sont un atout pour la société, même si cela n'est pas toujours reconnu par les communautés et les systèmes existants. Pour y remédier, « Youthscape » cherche à mobiliser des partenaires du secteur public, privé et non gouvernemental dans le but de

transformer des organisations, des programmes et des espaces communautaires par l'engagement explicite et documenté des jeunes. Dans plusieurs municipalités, des initiatives originales ont déjà été prises pour élargir la participation des 15-24 ans dans le développement des politiques, de l'étude de leur système de transports aux changements dans les perceptions publiques négatives envers les jeunes, en passant par le développement d'organisations plus accueillantes pour la jeunesse. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Institut international pour le développement et les droits des enfants, ysicrd@uvic.ca www.youthscape.ca

Pour aller plus loin

LIENS

Metropolis : un réseau international favorisant la recherche comparative et l'élaboration de politiques publiques sur la migration, la diversité et l'intégration des immigrants dans les villes au Canada et dans le monde entier canada.metropolis.net / international.metropolis.net

La Fédération canadienne des sciences humaines – et sa série de petits déjeuners portant à l'attention des parlementaires, des hauts fonctionnaires, du grand public et des médias les plus récentes conclusions de la recherche www.fedcan.ca/francais/boh

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada www.sshrc.ca

Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté www.criec.uqam.ca

Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

Association francophone pour le savoir www.acfas.ca

SUR UNESCO.CA

Réponse de la Commission canadienne pour l'UNESCO au questionnaire de l'UNESCO relatif au projet de stratégie à moyen terme 2008-2013 (34 C/4) et au projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5) 55 p., CCU, 2006.

Construire une culture de la délibération et de la responsabilité. Trousse d'information. 86 p., CCU, 2003.

Rapports annuels du secrétaire général www.unesco.ca/fr/commission/ressources/

Appel à une coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination 32 p., CCU / ACCDDP, 2005.

Déclaration d'adhésion à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination 1 p., signée à Calgary par 13 municipalités canadiennes le 1^{er} juin 2007.

À LIRE

Identification des obstacles à la ratification de la Convention de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille : le cas du Canada V. Piché, E. Pelletier et D. Epale.

31 p., UNESCO, 2006. SHS/2006/MC/9

Indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination

J.-C. Icart, M. Labelle et R. Antonius. 88 p., UNESCO / CRIEC, 2005. SHS/2006/WEB/CCAR-DP/3

Ethics in education: the role of teacher codes. Canada and South Asia S. Van Nuland et B.P. Khandelwal. 345 p., UNESCO / IIEP, 2006. ISBN 92-803-1284-7

OUTILS

En collaboration avec l'Union interparlementaire, l'UNESCO met à la disposition de toutes les Commissions nationales pour l'UNESCO et des membres de son Secrétariat un guide pratique sur les parlements, leur mode de fonctionnement et la manière de faire appel à eux. Rédigé en pensant également aux parlementaires, ce manuel contient aussi des informations de base sur le fonctionnement de l'UNESCO et sur les domaines précis dans lesquels les élus nationaux peuvent apporter une contribution utile tels la ratification des instruments normatifs. Les parlementaires sont,



en effet, désormais, des partenaires de premier ordre pour les organisations internationales. Sur les quelque 200 États existant dans le monde aujourd'hui, 181 sont dotés d'un parlement. ¶

Guide de la pratique parlementaire 24 p., UNESCO/UIP, 2003. ISBN 92-9142-174-X

Pour télécharger ce guide en anglais, en arabe ou en français : <http://unesdoc.unesco.org>

Pour plus d'informations ou pour se procurer la brochure, merci de contacter : ncp.pts@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 18 67

Israël-Palestine : dialogue de sociétés



Présentation, à l'UNESCO, de trois publications consacrées au dialogue israélo-palestinien élaborées dans le cadre du programme « Sociétés civiles dans le dialogue » mené, depuis 2002, avec des partenaires israéliens et palestiniens...

Une réunion organisée au siège de l'UNESCO, en mars 2008, en présence de Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'Organisation pour les sciences sociales et humaines, de Walid Salem, du Centre palestinien pour la dissémination de la démocratie et le développement communautaire (PANORAMA) et de Edy Kaufman, du Centre pour la recherche et la coopération de Jérusalem (CRC), a été l'occasion de présenter plusieurs publications du programme de l'UNESCO « Sociétés civiles dans le dialogue ». Mis en œuvre depuis 2002, ce programme vise à aider les leaders d'organisations de la société civile à concevoir ensemble un futur commun par le dialogue et la recherche orientée vers l'action politique. À travers lui, l'Organisation souhaite contribuer à l'établissement d'un dialogue constructif entre les deux sociétés : condition essentielle à la construction d'une paix durable. Elle a ainsi particulièrement encouragé la mise en place d'un Forum permanent de dialogue entre

Israël et les Territoires palestiniens, et promet une collaboration active entre chercheurs et universités. Dans ce cadre, une étude de la coopération entre organisations de la société civile israéliennes et palestiniennes a été menée par des partenaires issus des deux sociétés et a abouti à la publication d'un premier ouvrage présentant les principales organisations et leur degré d'engagement dans le dialogue. Un second livre propose une analyse critique des initiatives de dialogue et des efforts de coopération passés entre ONG israéliennes et palestiniennes. Enfin, une troisième publication expose un projet de « principes directeurs » pour le dialogue et la coopération, afin de permettre l'établissement d'une coopération académique et intellectuelle entre institutions israéliennes et palestiniennes. ¶

Mapping of Mainstream Israeli and Palestinian Organizations Willing to Engage in Dialogue
Préparé pour le programme de l'UNESCO « Sociétés civiles dans le dialogue »
par PANORAMA.
102 p., UNESCO, 2007.
Téléchargeable sur :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001575/157520e.pdf>

The Evaluation of Cooperation Between Palestinian and Israeli NGOs: An Assessment
Préparé pour le programme de l'UNESCO « Sociétés civiles dans le dialogue »
par IPCC et JISS
172 p., UNESCO, 2007.
Téléchargeable sur :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001561/156120e.pdf>

Proposed Guiding Principles for Israeli/Palestinian Academic Cooperation: Translating the Shared Adherence to Academic Freedom into Action
Préparé pour le programme de l'UNESCO « Sociétés civiles dans le dialogue »
par PANORAMA et CRC
34 p., UNESCO, 2007.
Téléchargeable sur :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001564/156437e.pdf>

Le vieillissement à la Une de la RISS

Symbole du progrès et de l'amélioration de la condition humaine, l'allongement de la durée de la vie soulève des inquiétudes au sein de la communauté internationale et appelle des politiques concertées. C'est en Europe – continent le plus touché par ce phénomène – que l'on trouve les débats politiques et sociaux les plus vigoureux. La *Revue internationale des sciences sociales* y consacre son n°190 présentant les résultats des principaux projets de recherche financés par l'Union européenne sur ce sujet et proposant un bilan critique d'un paradigme conçu afin de répondre au vieillissement en tant que défi social et politique à la fois transversal et multisectoriel. ¶

Le vieillissement actif
Revue internationale des sciences sociales 190
534 p., Éditions Blackwell/UNESCO, 2007.
ISSN 0020-8701

Des sciences utiles à l'action politique

Le numéro 189 de la RISS, intitulé « Articulier recherche et politique », vient de paraître en anglais. Il présente, dans un premier dossier, le résultat du travail mené dans le cadre du 1^{er} Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, organisé par l'UNESCO, en février 2006, en Argentine et Uruguay. Un second dossier, consacré aux recompositions identitaires dans les sociétés post-conflit, aborde les conséquences des conflits qui peuvent entraîner une rupture dans les communautés concernées, ainsi que des transformations sociales profondes. Ces articles soulignent la diversité des dynamiques identitaires et le rôle crucial qu'y jouent les anciens combattants, les exilés et les héros à travers des études de cas de plusieurs pays. ¶

Articulier recherche et politique
Revue internationale des sciences sociales 189
534 p., Éditions Blackwell/UNESCO, 2007.
ISSN 0020-8701

La détérioration des centres historiques passée au crible

Comptant parmi les nombreuses publications de l'UNESCO qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt des participants au prochain Forum urbain mondial qui se tiendra à Nanjing (Chine) en octobre 2008, le 60^e numéro de la collection *Établissements humains et environnements socioculturels* vient de paraître en anglais. Cet ouvrage rassemble les actes d'un séminaire international intitulé « La revitalisation urbaine : un équilibre entre la cohésion sociale et la conservation du patrimoine », organisé par la Division des sciences sociales, de la recherche et des politiques et le bureau de l'UNESCO à Beijing du 21 au 23 janvier 2007. Partant du constat, largement partagé, de la détérioration des centres urbains historiques, comme résultat d'une multitude de facteurs socio-économiques, cette réunion avait offert l'occasion à des professeurs et décideurs urbains, venus de différents pays, de présenter certaines bonnes et meilleures pratiques mises en place par des maires et des experts à travers le monde. Ces expériences montrent que la revitalisation des centres historiques, basée sur un juste équilibre entre cohésion sociale et compétitivité économique, débouche sur un développement urbain des plus harmonieux. ¶

Balanced Urban Revitalization for Social Cohesion and Heritage Conservation
Human Settlements and Socio-Cultural Environment Series, Vol. 60.
155 p., UNESCO, 2008.
SHS/SRP/URB/2008/PI/H/1

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Brigitte Colin, b.colin@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 37 54



Intégration des enfants de migrants par l'éducation : la politique de Moscou

Un ouvrage sur l'expérience d'intégration sociale et culturelle des enfants de migrants dans le système éducatif de Moscou vient de paraître en russe, avec un résumé en anglais.

Cette étude, réalisée par la Chaire UNESCO d'éducation internationale (multiculturelle) du Moscow Institute for Open Education, en collaboration étroite avec le Département de l'éducation de la ville de Moscou et le bureau de l'UNESCO à Moscou, est le résultat d'une recherche interdisciplinaire utilisant les approches historiques, législatives et sociologiques



pour présenter la politique mise en œuvre par les autorités moscovites en faveur d'une société multiculturelle et multiconfessionnelle.

Depuis 15 ans déjà, Moscou développe, en effet, une politique d'éducation particulière en direction des enfants de migrants, qui souvent ne parlent pas le russe et ne connaissent ni la législation, ni l'histoire, ni la culture de leurs ville et pays d'accueil. Chaque année, plus d'un million de migrants internationaux arrive ainsi à Moscou et pas moins de 30 000 élèves, issus de familles migrantes, ont été recensés durant l'année scolaire 2006/2007. Afin de favoriser leur intégration, la ville édite notamment des manuels et a mis en place des groupes de préparation et des écoles spécialisées.

Les auteurs de l'enquête souhaitent que ces pratiques positives d'adaptation au système éducatif, par divers moyens linguistiques, sociaux et culturels, pourront inspirer d'autres régions et pays. ¶

Pour télécharger le livre sur le site du bureau de l'UNESCO à Moscou : http://www.unesco.ru/files/docs/integration_of_migrants_children_moscow_experience_layout.pdf

Migrants en Chine : bilan d'un projet



Le bureau régional de l'UNESCO à Beijing et l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS) viennent de publier le bilan du projet « Ensemble avec les migrants » développé, entre 2002 et 2007, dans 8 sites pilotes en Chine. Rédigé en chinois et en anglais, cette publication expose, dans une première partie, les principaux défis auxquels la Chine doit faire face, avant d'explorer, dans les chapitres suivants, les phénomènes migratoires à l'intérieur du pays, ainsi que le contexte, les objectifs, les partenariats et les stratégies

développés. En conclusion, l'ouvrage présente des suggestions, recommandations et réflexions sur les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de ce projet qui avait pour objectif de réduire la pauvreté chez les jeunes femmes migrantes en les sensibilisant, notamment, sur leurs droits en matière de santé, d'éducation et d'emploi.

Particulièrement exemplaire, le projet « Ensemble avec les migrants » a rencontré un vif succès permettant de mettre en place un véritable réseau de partage d'informations et de soutien entre migrants, tout en sensibilisant les populations et les décideurs politiques sur la nécessité de favoriser leur intégration dans les zones urbaines et d'améliorer leurs conditions de vie. ¶

2002-2007, *Ensemble avec les migrants Recherche et action contre la pauvreté en Chine*

Auteur et rédacteur en chef : Ilaria Caraceni 366 p., UNESCO Beijing, 2007.

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Mimouna Abderrahmane**, m.abderrahmane@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 46 38

Le Réseau des musées de la migration publie une lettre d'information

Collaborant depuis plusieurs années déjà, l'UNESCO et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont récemment décidé de renforcer leur partenariat pour promouvoir ensemble, à travers un Réseau des musées de la migration, l'échange d'informations et d'expériences sur l'histoire de l'immigration et les mémoires des migrants, en soutenant, notamment, l'installation et le développement de musées dans les pays d'accueil.

Après une réunion d'experts qui s'est tenue en 2006 à Rome (Italie), les deux organisations ont ainsi créé

un site internet entièrement consacré à ce projet où les informations sont disponibles en anglais, en espagnol, en français, en italien et en portugais. Elles viennent également de lancer une lettre d'information électronique, dont le 1^{er} numéro, couvrant la période mars-avril 2008, présente l'actualité liée aux migrations et au multiculturalisme (événements, initiatives, publications). ¶

Pour s'abonner à cette lettre d'information (uniquement en anglais), merci de consulter le site web du Réseau des musées de la migration : www.migrationmuseums.org

À la Une de l'IJMS : les migrations dans la région Asie-Pacifique

Publiée sur internet grâce au soutien financier du programme pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, la *Revue internationale des sociétés multiculturelles* (IJMS) consacre le 2^e numéro de son 9^e volume aux migrations du travail entre les différents pays de l'Asie et du Pacifique.

Coordonné par Amarjit Kaur et Ian Metcalfe, tous deux professeurs à l'Université de New England (Australie), ce numéro compile plusieurs articles qui offrent un véritable panorama des mouvements migratoires dans cette région du monde confrontée, depuis

les années 80, à une croissance rapide de la demande de migrants qualifiés dans des catégories professionnelles spécifiques.

Il publie également deux tribunes : l'une qui s'interroge sur la fin des modèles nationaux en Europe, tandis que l'autre explore la vie quotidienne et l'intégration sociale des immigrés dans les grandes et petites villes norvégiennes. ¶

Pour lire l'IJMS (uniquement en anglais) : www.unesco.org/shs/ijms

Pour plus d'informations sur cette revue : **Paul de Guchteneire**, p.deguchteneire@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 50

APPEL À CONTRIBUTIONS



Ce magazine est le vôtre

Si vous souhaitez réagir à l'actualité du Secteur des sciences sociales et humaines, ou publier un article ou des photographies sur un sujet lié au programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions à l'adresse suivante : shs@unesco.org

« Ensemble, nous sommes le présent » par Verónica Vallejo et Daniel Frelén

Le 5^e Forum des Jeunes de l'UNESCO s'est tenu les 12 et 13 octobre derniers, quelques jours avant l'ouverture de la 34^e session de la Conférence générale de l'Organisation. À cette occasion, 174 délégués, représentant 116 pays, se sont assis dans la même salle, derrière les plaques de leurs pays respectifs. Nombreux étaient ceux qui représentaient et parlaient au nom de leur pays pour la première fois de leur vie. Ils étaient accompagnés par 87 observateurs de réseaux de jeunesse, d'ONG et d'OIG du monde entier.

Durant deux jours, le Forum des Jeunes a délibéré sur les thèmes qui devaient être discutés une semaine plus tard par le « Parlement » de l'UNESCO. Il nous a ainsi été possible d'articuler notre perspective sur les thèmes prioritaires de l'agenda du prochain biennium de l'UNESCO. Ceci a permis non seulement que les préoccupations des jeunes soient prises en compte par l'Organisation, mais

également que celles de l'Organisation soient prises en compte par les jeunes. Les conclusions du Forum des Jeunes ont été rassemblées dans un rapport de 8 pages contenant les problématiques que nous voulions évoquer aux tables rondes ministérielles de la Conférence Générale, que le Secteur des sciences sociales et humaines a mis en ligne sur le site internet dédié à l'action de l'UNESCO en faveur de la jeunesse.

Par ailleurs, un certain nombre de propositions pour améliorer l'impact du Forum ont été rédigées et incluses dans une lettre officielle adressée et remise en mains propres au Directeur général de l'UNESCO. Si l'objectif principal de cette lettre était d'améliorer le déroulement des Forums à venir, nous avons pu constater que certaines recommandations formulées ont été mises en place immédiatement. Le rapport final du Forum des Jeunes a ainsi été ajouté à la somme des documents mis à la disposition des ministres participant ➔

Le Sultanat d'Oman soutient SHS

L'Ambassadeur, Délégué permanent du Sultanat d'Oman auprès de l'UNESCO, nous écrit après avoir lu le précédent numéro de *SHSregards* et nous encourage, notamment, à poursuivre notre enquête sur le travail des commissions nationales.

Wishing you success in the year 2008 and in all your future work and publications, I would like to take this opportunity to express my appreciation for your continuing efforts and thank you for the Dossier of the magazine that emphasizes the work of National Commissions in the fields of social and human sciences.



➔ aux tables-rondes organisées en marge de la Conférence générale, et, pour la première fois, la Présidente du Forum des Jeunes a pu intervenir pendant la table-ronde ministérielle sur « Éducation et Développement économique » pour souligner les points principaux de notre rapport et encourager une analyse et un débat autour de nos propositions.

Le rapport final du 5^e Forum des Jeunes de l'UNESCO a également été présenté pendant l'une des sessions plénières de la Conférence générale. Malgré tout cela, nous avons ressenti une certaine frustration.

Le développement du Forum

Si ce Forum a été marqué par des discussions intéressantes et de bonnes conclusions sur les thèmes débattus, il nous semble en effet que cet événement n'est pas aujourd'hui à la hauteur de ce qu'il pourrait être véritablement. Pour assurer le total déploiement de son potentiel, nous avons fortement besoin du soutien, non seulement de l'UNESCO, mais aussi de chacun de ses États membres.

Nous n'avons pas pu achever les débats dans le court laps de temps qui nous a été alloué pour l'édition 2007 du Forum, ce qui nous a obligé à déléguer l'élaboration et la ratification du rapport final à un comité de rédaction. Notre assemblée a donc décidé de former un comité de recommandations, chargé de rédiger un document contenant des propositions pour améliorer le fonctionnement du Forum des Jeunes. Ce rapport invite à un changement profond, regrettant le temps insuffisant imparti à la préparation des élus du Forum (Président, Rapporteur général, Comité de rédaction, etc) et des délégués en général. À nos yeux, il ne fait aucun doute que davantage de temps et de ressources aideraient vraiment à améliorer et à développer le Forum des Jeunes.

Les délégués de la Conférence générale nous ont manqués.

... Et nous, leur avons-nous manqué ?

Une autre chose nous a manqué : la présence des délégués « adultes » à la Conférence générale. Inversement,

il y avait une insuffisance de délégués des jeunes à la Conférence générale. Et pour tout dire, nous ne croyons pas que le développement durable, l'un des thèmes traités pendant le Forum des Jeunes et la Conférence générale, soit possible si les jeunes et les « adultes » marchent sur des chemins différents. Une véritable créativité et de nouvelles idées émergent avec de nouvelles formes de dialogue et d'échange. C'est pourquoi nous espérons que le prochain Forum des Jeunes aura lieu en même temps que la Conférence générale. Ceci permettrait aux jeunes d'écouter les débats de cette dernière et prendre un rôle actif au sein des délégations nationales de leurs pays – ceci permettant également aux délégués à la Conférence générale d'apprendre du Forum des Jeunes.

La plupart des États membres n'ont pas permis aux délégués des jeunes de participer aux débats à l'intérieur de leur délégation. Au moment de l'ouverture de la Conférence générale le 15 octobre, moins d'un quart des délégués du Forum des Jeunes étaient présents. Pourtant, il serait dans l'intérêt de tous que les États membres de l'UNESCO utilisent les compétences des jeunes qu'ils ont nommés pour s'inspirer et comprendre la génération pour laquelle ils élaborent des politiques. En interagissant avec nous, ils verront que nous avons en fait quelque chose à dire !

La jeunesse n'est pas ici pour remplacer les générations précédentes : nous, comme vous, voulons saisir l'opportunité de contribuer à une société durable. C'est votre responsabilité de nous laisser participer à la construction de cette société. Et c'est notre responsabilité de donner le meilleur de nous-mêmes pour y parvenir. Nous ne sommes pas plus le futur que nos aînés sont l'Histoire. Ensemble, nous sommes le présent, et, ensemble, nous pouvons avoir un impact sur le monde d'aujourd'hui et de demain. ¶

© D.R.



Daniel Frelén

Né en Suède en 1981, Daniel Frelén travaille actuellement comme « Planning Officer » pour l'administration du gouvernement de la municipalité d'Örebro. Il est membre du Conseil exécutif de l'organisation cisv International et, après avoir participé au sommet des Jeunes européens de Rome en 2007, il a été l'un des deux représentants de la délégation suédoise au 5^e Forum des Jeunes de l'UNESCO dont il a été le Rapporteur général. ¶

© D.R.



Verónica Vallejo

Verónica Vallejo née en Equateur en 1987, a été élue Présidente du 5^e Forum des Jeunes de l'UNESCO, après avoir fait partie de la délégation d'Equateur au 1^{er} Forum des Jeunes des Amériques de l'UNESCO. Elle poursuit des études de droit à la Universidad Técnica Particular de Loja et d'ingénierie à la Escuela Superior Politécnica de Chimborazo et fut lauréate du concours national et du concours inter-faculté d'art oratoire. ¶

Une coalition internationale des villes contre le racisme lancée au 3^e Forum mondial de Nantes



Comptant parmi les fondateurs et partenaires du Forum mondial des droits humains organisé tous les 2 ans par la ville de Nantes (France), l'UNESCO profitera de la 3^e édition de cette rencontre, qui se déroulera du 30 juin au 3 juillet 2008, pour annoncer la création d'une coalition internationale des villes contre le racisme et les discriminations.

Considérant les collectivités locales comme un espace privilégié pour combattre le racisme et les discriminations, l'Organisation a lancé, en 2004, un appel en direction des municipalités qui a permis la création de coalitions de villes dans les 5 grandes régions

du monde et le développement, par chacune d'entre elles, d'un plan d'action en 10 points pour faire face aux formes de discriminations spécifiques à leur région.

La coalition internationale, dont la création sera officiellement annoncée à Nantes, fédérera l'ensemble de ces réseaux régionaux et pourra également intégrer des municipalités ne faisant pas partie de ces coalitions mais désirant bénéficier de cet espace d'échange d'expériences pour améliorer leurs politiques locales en faveur de l'intégration de toutes les populations.

En cette année de commémoration du 60^e

anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 3^e Forum mondial des droits humains offre une occasion privilégiée de rencontre pour tous les acteurs des droits de l'homme en leur permettant, notamment, de débattre sur l'actualité de la Déclaration, la place des droits humains dans le contexte actuel de mondialisation et au sein de l'Europe, ainsi que sur l'intervention citoyenne en matière de droits humains. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Kornelia Guse, k.guse@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 44 62
Site web du Forum de Nantes : www.spidh.org

Agenda

Avril

4 avril

Conférence parlementaire internationale « Mondialisation des processus migratoires : Problèmes de réglementation juridique ». Moscou, Russie. (a.ampar@unesco.ru)

10-11 avril

Atelier de formation des jeunes leaders sur l'éthique des sciences et technologies. Bangkok, Thaïlande. (v.sayarath@unesco.org)

24-26 avril

Réunion du comité de pilotage de la Coalition européenne des villes contre le racisme et les discriminations. Botkyrka, Suède. (s.lazarev@unesco.org)

27-30 avril

Conférence nationale de la jeunesse. Brasília, Brésil. (marlova.noleto@unesco.org.br)

28-29 avril

Réunion technique du réseau ARADESC sur les droits culturels dans la région arabe. Rabat, Maroc. (s.saad-zoy@unesco.org)

29 avril-2 mai

Forum « Vanguardia Latina 2008 ». Washington DC, États-Unis. (b.alcalde@unesco.org)

Mai

7-9 mai

Session de formation pour les maires anglophones et les autorités locales sur le guide de l'UNESCO *Des Quartiers historiques pour tous*. Séville, Espagne. (b.colin@unesco.org)

12 mai

Session d'ouverture du Master en sciences sociales et affaires humanitaires. Jérusalem, Israël. (m.goucha@unesco.org)

22 mai

Session d'information du CIGEPS sur le document de travail : Le sport pour la paix et le développement. Paris, France. (m.dally@unesco.org)

22-25 mai

Lancement du projet « Le sport pour la paix ». Istanbul, Turquie. (m.dally@unesco.org)

26-30 mai

Forum des intellectuels pour la Corne de l'Afrique. Djibouti, République de Djibouti. (n.satti@unesco.org)

28 mai

1^{re} réunion des responsables de Chaires UNESCO en droits humains en Europe. Moscou, Russie. (a.ampar@unesco.org)

28-31 mai

Sommet ibéro-américain d'éducation physique et sportive. La Havane, Cuba. (m.dally@unesco.org)

Juin

4-9 juin

Festival européen des sports et jeux traditionnels. Ukraine. (m.dally@unesco.org)

16-17 juin

Conférence internationale sur la sécurité humaine dans la région arabe. Le Caire, Égypte. (m.goucha@unesco.org)

20 Juin

Lancement d'une coalition des villes contre le racisme dans les États Arabes. Casablanca, Maroc. (s.lazarev@unesco.org)

16-21 juin

Assemblée de la jeunesse de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne. Glasgow, Royaume-Uni. (ucj@unesco.org)

18 juin

Conférence régionale sur « le VIH/SIDA et les droits humains ». Baku, Azerbaïdjan. (a.ampar@unesco.ru)

19 juin

Conférence internationale « Les premières grandes migrations des peuples ». Paris, France. (b.colin@unesco.org)

23 juin

Forum mondial de la jeunesse. Bandung, Indonésie. (ucj@unesco.org)

30 juin-3 juillet

3^e édition du Forum mondial des droits humains. Nantes, France. (v.volodine@unesco.org)